

Liberté Égalité Fraternité



## Conférences des Parties Régionales

Phase de diagnostic : retour des questionnaires<sup>1</sup> auprès des collectivités territoriales

#### Secrétariat général à la planification écologique

1. Retour partiel sur la base des questionnaires issus des 10 régions de l'hexagone ayant presque fini l'exercice en date du 10/05/24

COP lancées



# 16 COPs ont été initiées à ce jour



**Guadeloupe** 14 novembre 2023



**Martinique** 5 décembre 2023



**La Réunion** 6 décembre 2023



**Guyane** En attente







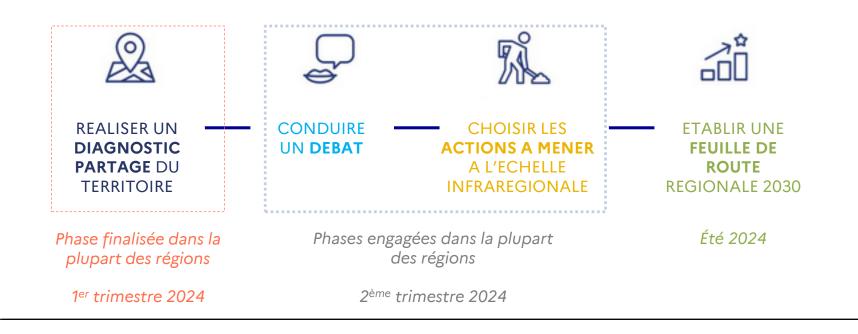
### Les COP régionales répondent à 4 objectifs

- Adapter et décliner le plan par territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et un alignement de visions de l'ensemble des acteurs concernés
- Mobiliser et embarquer l'ensemble des collectivités territoriales, ainsi qu'entreprises et citoyens, autour d'un chemin construit collectivement
- Faire émerger des actions qui relèvent des compétences des collectivités territoriales et accélérer leur mise en œuvre
- Identifier des verrous qui pourraient, sur le terrain, entraver les efforts de transition des citoyens, entreprises et collectivités territoriales



# La majorité des COPs initiées a terminé le diagnostic et s'engage dans la phase de débat

Les étapes d'une COP régionale





# Ce diagnostic est composé de 4 parties complémentaires, dont un questionnaire envoyé aux collectivités

# Cohérence des cibles et objectifs

- Panoramas des leviers du SGPE (déclinaisons régionales et départementales du plan)
- Plans existants: SRADDETs, PCAETs, plans régionaux...

# Analyses des dynamiques en cours

- Analyse des données historiques et projets en cours
- des territoires de l'ATE, des opérateurs (Ademe, Cerema, ANCT, IGN, ONF, OFB...) et des services des collectivités

# Questionnaire envoyé aux collectivités

 Retour des questionnaires envoyés aux collectivités (région, départements, EPCIs et quand souhaité communes) pour apprécier la mobilisation autour des leviers de la planification écologique

Propos de ce document

# Identification des points forts du territoire

- Territoires exemplaires
- Projets à mettre en avant

30/05/2024 5



Le diagnostic permet d'identifier les thèmes prioritaires du

territoire à soumettre au débat

# Recueil des éléments clés du diagnostic

Revue des cibles et objectifs

Analyse des dynamiques en cours

Questionnaire envoyé aux collectivités

Identification des points forts

Synthèse et préparation de la phase de débat

Par thématique FNV<sup>1</sup> / des GT:

 Quels grands messages se dégagent au niveau du territoire régional? Des territoires départementaux?

• Quels sont les 5-10 thèmes prioritaires pour lesquels de nouvelles actions pourraient être attendues ? (au niveau régional et lorsque pertinent en infra)

Y compris actions / initiatives existantes, pertinentes à massifier ou à dupliquer

#### Exemples de thèmes possibles

- Suivre et accompagner les cantines scolaires dans l'application des lois Egalim / Climat et Résilience
- Développer des synergies entre CT et industriels pour mieux valoriser les gisements de chaleur fatale
- Encourager le déploiement d'infrastructure de covoiturage (points de rencontre, lignes, plateformes...)
- Massifier l'incitation à la réduction des déchets ménagers via la tarification incitative

1. Se loger, se nourrir...

Pourquoi solliciter les collectivités territoriales via ce questionnaire?

- Partager un langage et référentiel communs autour de la planification écologique
- Avoir une vue concrète et structurée du type d'actions mises en œuvre par les collectivités
- 3 Embarquer les collectivités dans les COPs et leur donner l'occasion d'exprimer leur point de vue et valoriser leurs actions
- Observer les décalages de perception sur la maturité et niveau de mise en œuvre par levier et en tirer les conséquences sur les thématiques clés à mettre au débat dans le cadre de la COP



# Objectifs de ce document

- Présenter les résultats globaux issu des premières COPs régionales ayant presque finalisé le recueil des questionnaires
- Mettre au regard des réflexions portées au niveau national par France Nation Verte pour susciter, lorsque pertinent, des idées / suggestions / exemples d'actions susceptibles d'être retenues localement pour le débat

<u>Note</u>: **L'analyse et la restitution des questionnaires se fait avant tout localement** par les co-animateurs de la COP (préfecture de région et conseil régional) en charge du diagnostic.

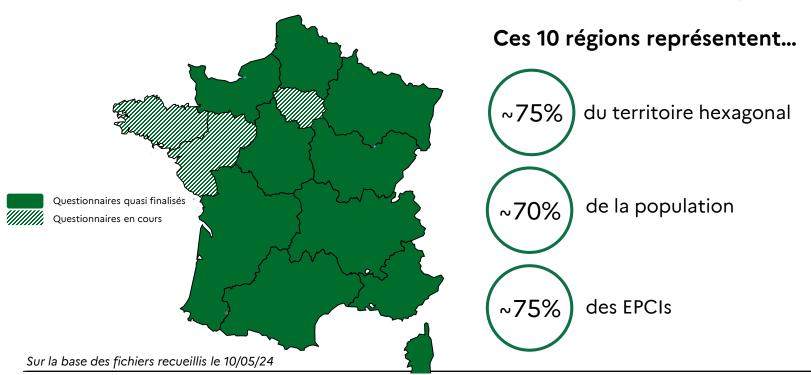
Ce document cherche uniquement à alimenter la réflexion en donnant un regard transverse aux régions.

Secrétariat général à la planification écologique

# A propos de l'échantillon



# L'analyse porte sur les 10 régions de France hexagonale ayant presque finalisé le recueil des questionnaires de diagnostic





# Sur ces régions, 80% des régions, 77% des départements et 66% des EPCIs ont répondu au questionnaire

	Nombre de répondants	Part du total régional
Région	8	80%
Départements	59	77%
Intercommunalités	646	66%
Dont communautés de communes	505	60%
Dont communautés d'agglomérations	116	80%
Dont métropoles et communautés urbaines	25	86%
Total	713	N/A

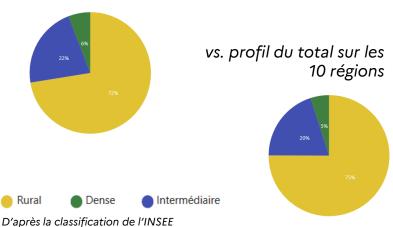
Note : La mobilisation des communes ainsi que des syndicats mixtes et PETR était facultative : certaines régions les ont sollicités massivement tandis que d'autres ont préféré ne pas le faire. Pour garantir la comparabilité des résultats, les retours des acteurs ne sont pas pris en compte dans cette analyse



# L'échantillon dispose d'une bonne représentativité des territoires, avec notamment une forte mobilisation du monde rural

L'ensemble des EPCIs se sont mobilisés, avec proportionnellement une plus forte représentativité des territoires ruraux

Profil des répondants (EPCIs)



# Les grandes métropoles ont également contribué aux questionnaires















































Secrétariat général à la planification écologique

# Résultats généraux



# Méthodologie | Les collectivités ont été appelées à se positionner sur l'ensemble des leviers de la planification écologique

### Transport de voyageurs

- Véhicules électriques
- Bus et cars décarbonés
- Réduction du besoin de déplacements
- Covoiturage
- Vélo
- Transport en commun
- Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés

### Transport de marchandises

- Fret décarboné et multimodalité
- Efficacité et sobriété logistique

#### **Bâtiments**

- Rénovation dans le tertiaire
- Rénovation dans le résidentiel

#### Energie

- Electricité renouvelable
- Biogaz
- Réseaux de chaleur décarbonés

#### Industrie

- Décarbonation des sites industriels
- Produits bois

#### Agriculture et alimentation

- Changements de pratiques de fertilisation azotée
- Elevage durable
- Bâtiments & Machines agricoles
- Gestion des haies
- Gestion des prairies
- Pratiques stockantes
- Réduction de l'usage des produits phytosanitaires

- Agriculture biologique et de HVE
- Bouclage biomasse
- Restauration collective

#### **Espaces** naturels

- Sobriété foncière
- Gestion des puits forestiers
- Forêts sous gestion durable
- Points noirs prioritaires de continuité écologique
- Surface en aire protégée
- Restauration des habitats naturels

#### Eau

- Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
- Protection des zones de captage d'eau
- Désimperméabilisation des sols

#### Déchets

- Captage de méthane dans les ISDND
- Valorisation matière des déchets
- · Prévention des déchets
- Mise en décharge
- Taux de collecte



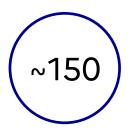
### Deux types de questions sont posées aux collectivité

Comment perçoivent-elles les efforts menés aujourd'hui sur chaque levier?

L'action de ma collectivité est-elle pertinente sur ce levier ?

L'ampleur des actions de ma collectivité contribue-t-elle à hauteur des enjeux en 2030 sur ce levier ?

Les actions portées par l'ensemble des parties prenantes (Etat, collectivités, entreprises, citoyens) sont-elles à la hauteur des enjeux en 2030 sur ce levier? Quelles actions, dans leurs compétences, sont concrètement mises en œuvre ?



# Actions-types répertoriées

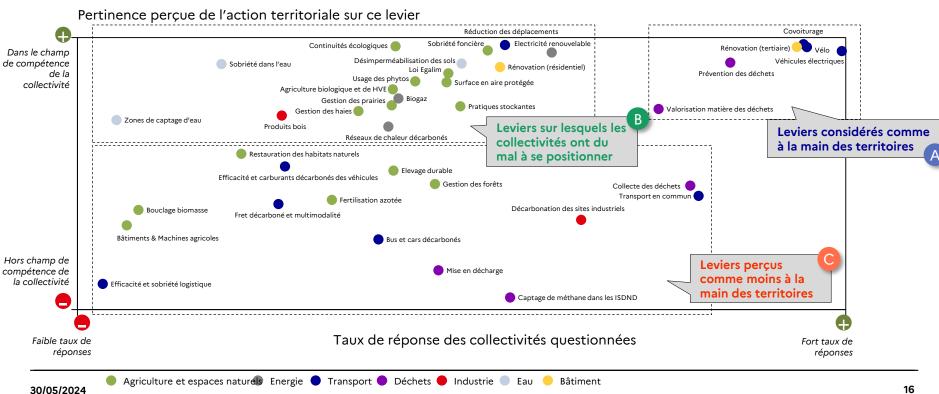
Classées par :

- Levier
- Périmètre de compétence (région, département, bloc communal)

Quel est le niveau de mise en œuvre de cette action dans ma collectivité?



### Principaux résultats | On identifie 3 familles de leviers qui mènent à différents types d'actions à soumettre au débat (1/2)





# On identifie 3 familles de leviers qui mènent à différents types d'actions à soumettre au débat (2/2)

# A Leviers considérés comme à la main des territoires

Leviers connus et compris par les collectivités pour lesquels un certain nombre d'actions sont déjà aujourd'hui largement menées

Exemples de leviers :

- Rénovation des bâtiments tertiaires
- · Mobilité douce et électrique
- · Prévention et valorisation des déchets

### Enjeu de Accélérer la mise en œuvre et les la COP actions en cours

Type d'actions à faire émerger

- Comment massifier et accélérer les actions en cours?
- Quelles nouvelles façons de faire (ex. partenariats, modalités contractuelles...) identifier?

Leviers sur lesquels les collectivités ont du mal à se positionner

Leviers pour lesquels le type d'actions à mener pour les mettre en œuvre n'est pas évident à identifier

Exemples de leviers :

- Sobriété foncière, aires protégées et désimperméabilisation des sols
- Agriculture biologique, haies, prairies, pratiques stockantes
- Energie
- Rénovation résidentielle
- Sobriété et captage d'eau

Sensibiliser les acteurs sur l'importance de ces leviers et identifier les actions possibles

 Quelles sont les actions possibles à mener, à tous les échelons et dans une approche de coopération entre acteurs ? Leviers perçus comme moins à la main des territoires

Leviers perçus comme peu à la main des territoires (surtout à l'échelon infrarégional) et plus porté par les autres acteurs (Etat, entreprises...)

Exemples de leviers:

- Fret
- Transport en commun
- Industrie
- Elevage, fertilisation azotée, forêts, bouclage biomasse
- Mise en décharge et taux de captage en ISDND

Identifier les sujets interterritoriaux qui pourraient accélérer la mise en œuvre

 Comment identifier les actions/projets transverses (coopération interterritoriale, avec entreprises...) qui permettent d'adresser les sujets clés du territoire?



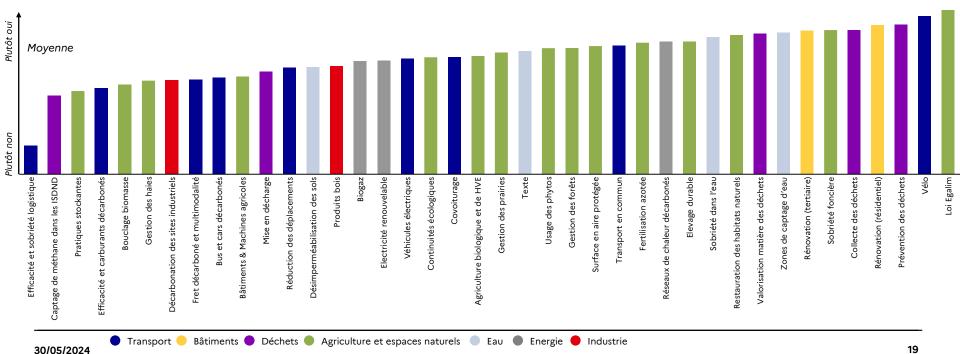
# Le positionnement de certains leviers varie selon les types de collectivités territoriales, en fonction de leurs compétences

_	Régions	Départements	<b>EPCIs</b>
Rénovation résidentielle	В	A	A
Electricité renouvelable	В	A	A
Biogaz et réseaux de chaleur	В	C	A
Sobriété dans l'eau	В	A	A
Transport en commun	A	<b>G</b>	C
Décarbonation des sites industriels	A	<b>G</b>	C



### Les leviers les plus mis en œuvre par les collectivités sont : le vélo, l'amont des déchets, la rénovation, Egalim et la sobriété foncière

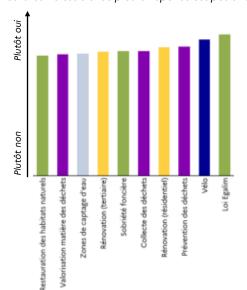
Réponse à la question « L'ampleur des actions de ma collectivité contribue-t-elle à hauteur des enjeux en 2030 sur ce levier ? » Plus la barre est élevée plus la réponse est positive





### <u>Régions</u>: principaux leviers et actions mis en œuvre

10 leviers considérés les plus mis en œuvre Réponse à la question « L'ampleur des actions de ma collectivité contribue-t-elle à hauteur des enjeux ? » Plus la barre est élevée plus la réponse est positive



#### 15 actions considérées comme les plus mis en œuvre

Réponse à la question « Quel est le niveau de mise en œuvre de cette action dans ma collectivité? » Actions avec le % le plus élevé de « plutôt oui » et « partiellement oui »

- Electrification des flottes détenues par la collectivité
- Financement des opérations de restauration des continuités écologiques
- Identification et hiérarchisation des continuités écologiques et des points noirs
- Maintien de la vocation agricole du foncier (ZAP, PAENP, Espace Naturel Sensible), notamment dans le plan régional de l'agriculture durable (PRAD)
- Mesures d'acculturation et de communication autour du covoiturage
- Mesures de communication et de sensibilisation à la réduction des déchets (lutte contre les imprimés publicitaires, le gaspillage alimentaire...)
- Mesures de communication et mobilisation autour des EnR
- Mesures de communication et sensibilisation aux dispositifs d'aides et aux enjeux de la rénovation
- Mesures de sobriété dans le parc de bâtiments publics (température de chauffage, consommations de gaz et électricité, etc.)
- Mise en œuvre de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) sur la récupération et la valorisation des déchets organiques
- Mise en place de services d'autopartage ou mutualisation de flottes
- Mise en place d'opérations d'aménagement en recyclage urbain
- Promotion de légumineuses, produits bio et issus de circuits courts dans la commande publique et la restauration collective, mise en place de centrales d'achat, déploiement de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
- Réduction et verdissement des déplacements domicile-travail et professionnels des agents
- Soutien et accompagnement de la filière déchets





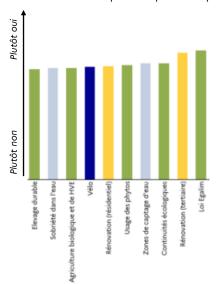






### **Départements:** principaux leviers et actions mis en œuvre

10 leviers considérés les plus mis en œuvre Réponse à la question « L'ampleur des actions de ma collectivité contribue-t-elle à hauteur des enjeux ? » Plus la barre est élevée plus la réponse est positive



#### 15 actions considérées comme les plus mis en œuvre

Réponse à la question « Quel est le niveau de mise en œuvre de cette action dans ma collectivité? » Actions avec le % le plus élevé de « plutôt oui » et « partiellement oui »

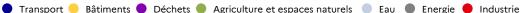
- Mesures de sobriété dans le parc de bâtiments publics
- Réduction et verdissement des déplacements domicile-travail et professionnels des agents
- Rénovation du parc de bâtiments publics avec un niveau d'ambition cohérent avec le décret tertiaire
- Promotion de légumineuses, produits bio et issus de circuits courts dans la commande publique et la restauration collective, mise en place de centrales d'achat, déploiement de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
- Construction de nouveaux bâtiments exemplaires cohérent avec les objectifs d'écoconception et de sobriété foncière
- Financement des opérations de restauration des continuités écologiques
- Electrification des flottes détenues par la collectivité
- Respect de l'interdiction d'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, forêts, voiries et promenades
- Mise en application du menu végétarien hebdomadaire
- Mise en place de voiries cyclables et infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo
- Mesures de communication et de sensibilisation à la réduction des déchets (lutte contre les imprimés publicitaires, le gaspillage alimentaire...)
- Accompagnement de la mise en œuvre des projets d'aménagement par la maîtrise d'ouvrage publique locale (ex. passes à poissons, écopoints...)
- Conduite des opérations de végétalisation en ville : cours d'école, lutte contre les ilots de chaleur urbains, toute action favorable à la « nature en ville »
- Mesures de communication et sensibilisation aux dispositifs d'aide et aux enjeux de la rénovation
- Soutien des pratiques sobres en eau pour l'ensemble des usagers dans les instances liées à l'eau et dans les politiques publiques propres













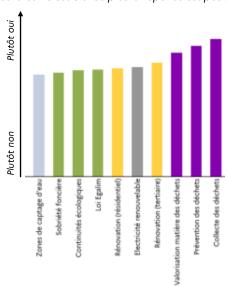






### Intercommunalités : principaux leviers et actions mis en œuvre

10 leviers considérés les plus mis en œuvre Réponse à la question « L'ampleur des actions de ma collectivité contribue-t-elle à hauteur des enjeux ? » Plus la barre est élevée plus la réponse est positive



#### 15 actions considérées comme les plus mis en œuvre

Réponse à la question « Quel est le niveau de mise en œuvre de cette action dans ma collectivité? » Actions avec le % le plus élevé de « plutôt oui » et « partiellement oui »

- Amélioration de la collecte et du tri
- Mesures de sobriété dans le parc de bâtiments publics
- Mesures de communication et sensibilisation aux dispositifs d'aide et aux enjeux de la rénovation
- Mesures de communication et de sensibilisation à la réduction des déchets (lutte contre les imprimés publicitaires, le gaspillage alimentaire...)
- Actions d'efficacité énergétique et de sobriété pour l'éclairage public
- Définition de zones d'accélération ENR et remontée au référent préfectoral
- Introduction des enjeux de la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanismes ScoT, PLU, PLUI
- Rénovation du parc de bâtiments publics avec un niveau d'ambition cohérent avec le décret tertiaire
- Structuration de la communication, de l'accompagnement et du conseil à la rénovation, notamment via l'ouverture d'un espace France Renov
- Mise en place de voiries cyclables et infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo
- Electrification des flottes détenues par la collectivité
- Réduction et verdissement des déplacements domicile-travail et professionnels des agents
- Aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales / dispositif MaPrimeRénov
- Mise en place d'opérations d'aménagement en recyclage urbain
- Construction de nouveaux bâtiments exemplaires cohérents avec les objectifs d'écoconception et de sobriété foncière











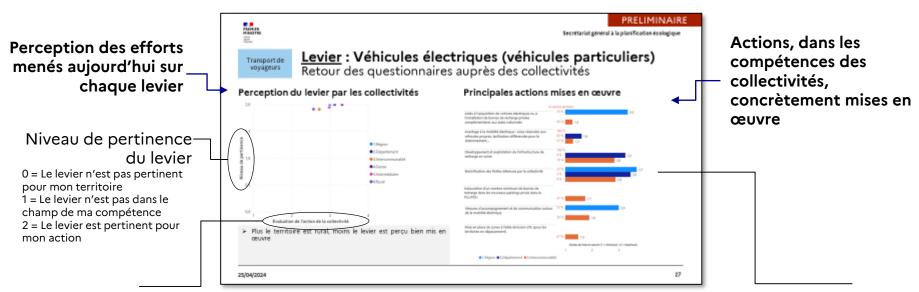


Secrétariat général à la planification écologique

# Analyse par levier



### Chaque levier fait l'objet d'un retour des questionnaires



Réponse à la question « L'action de ma collectivité contribue-t-elle à la hauteur des enjeux ? »

1 = Plutôt non

2 = Partiellement non

3 = Partiellement oui

4 = Plutôt oui

Réponse, par action, à la question par action : « dans ma collectivité est-elle déjà / en cours de mise en œuvre ? »

1 = Plutôt non

2 = Partiellement non

3 = Partiellement oui

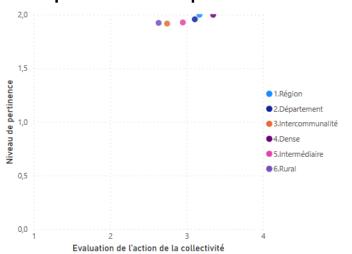
4 = Plutôt oui



### Levier : Véhicules électriques (véhicules particuliers)

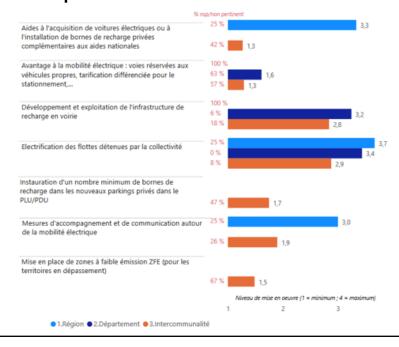
Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



 Plus le territoire est rural, moins le levier est perçu comme bien mis en œuvre

#### Principales actions mises en œuvre





# <u>Levier</u>: Véhicules électriques (véhicules particuliers) Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

15 % de véhicules électriques dans la flotte de véhicules particuliers en 2030

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- L'action territoriale est vue comme **très importante** pour l'électrification des véhicules, et **partiellement à la hauteur** des enieux
- Le levier **ne fait pas partie des leviers perçus comme les plus mis en œuvre**, alors même que nationalement on observe une évolution de la part de marché des véhicules électriques et de l'installation de bornes de recharge conforme au plan (malgré des obstacles toujours existants)
- Il existe des différences de perception notables entre territoires : les collectivités territoriales urbaines sont largement plus optimistes que les rurales
- En termes d'actions :
  - L'ensemble des acteurs est actif sur les flottes publiques propres, surtout régions et départements
  - Sur les bornes, EPCI et départements perçoivent l'action locale comme partiellement mise en œuvre
  - Les régions sont actives sur les aides à l'acquisition et les mesures d'accompagnement
  - Les ZFE sont mises en places que dans les métropoles concernées justifiant un possible biais dans la mesure de la mise en œuvre
  - Le reste des actions possibles sont peu mises en œuvre

# Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Déployer l'infrastructure de recharge dans les territoires identifiés comme moins maillés (ex. rural)
- Développer les avantages à la mobilité électrique légère (parkings gratuits, voies légères...)
- Accélérer l'électrification des flottes des collectivités territoriales

30/05/2024 26

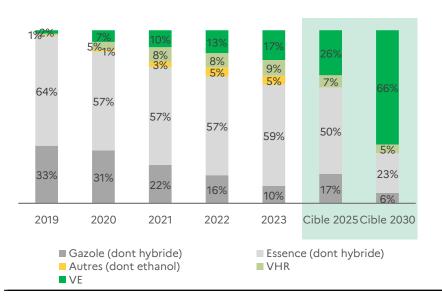


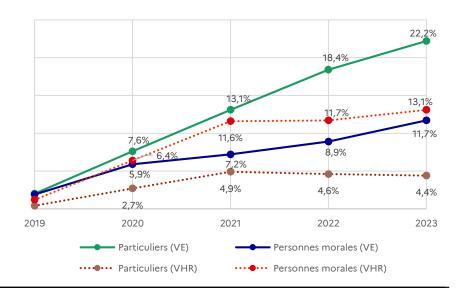
### Levier: Véhicules électriques (véhicules particuliers)

Vision nationale : la part de marché des VE progresse conformément au plan... avec une disparité croissante entre particuliers et entreprises

Évolution des immatriculations de voitures neuves par motorisation

Part des VE et des VHR dans les immatriculations de voitures neuves des personnes physiques et morales



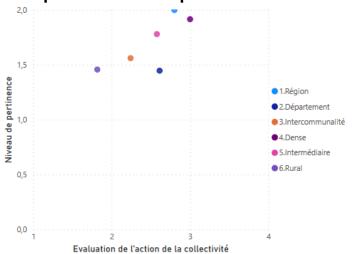


Sources: RSVERO, SDES 27



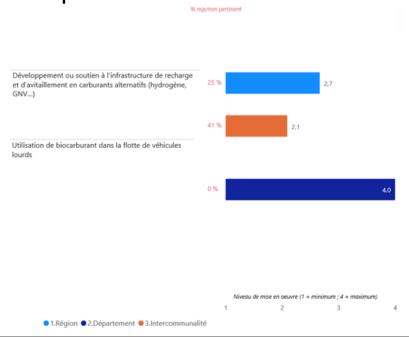
### <u>Levier</u>: Efficacité et carburants décarbonés des véhicules Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



> Plus le territoire est rural, moins le levier est perçu comme à sa main et bien mis en œuvre

#### Principales actions mises en œuvre



30/05/2024 28



### <u>Levier</u>: Efficacité et carburants décarbonés des véhicules Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

-7% au L/100km sur la flotte de véhicules particuliers thermiques entre 2019 et 2030, grâce à l'amélioration de la motorisation et au choix de véhicules sobres et légers 12% de taux d'incorporation de biocarburant en 2030

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Il s'agit d'un levier considéré comme peu à la main des territoires, et sur lequel le type d'actions à mener de la part des acteurs publics est perçu comme difficilement identifiable
- Il y a un très fort décalage de perception entre les régions, pour qui le levier est partiellement mis en œuvre, les territoires denses et intermédiaires plus nuancés et les territoires ruraux pour qui le levier est mal mis en œuvre
- De nombreux projets de stations d'avitaillement GNV et H<sub>2</sub> mentionnés, notamment de la part des EPCIs urbaines et des régions

# Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

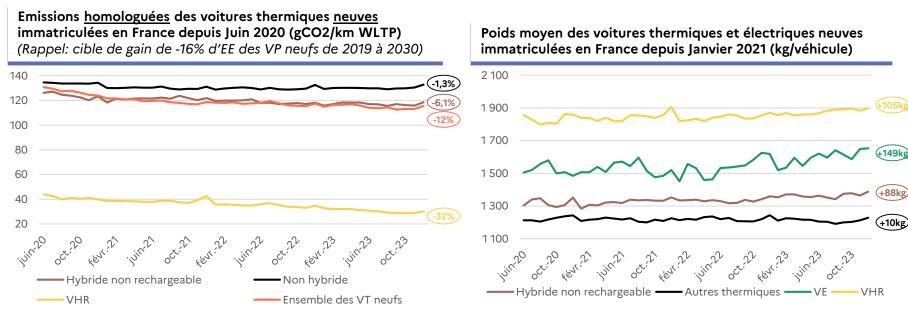
- Renforcer le maillage territorial et la cohérence des solutions de recharge en énergies alternatives
- Promouvoir et favoriser les véhicules particuliers légers type segment A – ex. modulation de la tarification des parkings, aménagement des voiries...
- Accompagner la mise au rebut des plus vieux véhicules
- Développer des programmes locaux de leasing social, notamment au bénéfice de gros rouleurs
- Inciter et accompagner au rétrofit des véhicules (notamment hybride rechargeable en milieu urbain)

30/05/2024 29



### Levier : Efficacité et carburants décarbonés des véhicules

Vision nationale : l'efficacité énergétique officielle des VP thermiques neufs progresse, malgré un poids en hausse



NB : l'homologation des émissions de CO<sub>2</sub> des VHR est amenée à évoluer à l'échelle européenne afin de refléter plus fidèlement leur part constatée d'usage en mode électrique

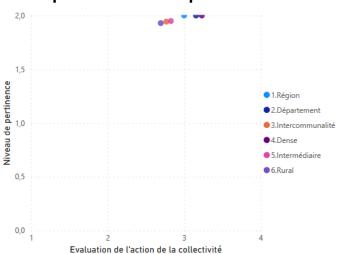
30



### Levier : Réduction du besoin de déplacements

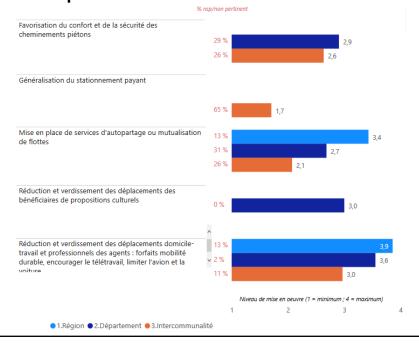
Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



> Il y a un consensus parmi les collectivités pour considérer ce levier comme à la main des territoires et partiellement mis en œuvre

#### Principales actions mises en œuvre





### <u>Levier</u>: Réduction du besoin de déplacements Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

**-4% de distance** moyenne annuelle parcourue par voiture entre 2019 et 2030 (~600 km/voiture)

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Il y a un consensus parmi les collectivités pour considérer ce levier comme à la main des territoires et seulement partiellement mis en œuvre
- Dans le détail il existe un écart de perception entre les différents échelons de collectivités
  - Les régions considèrent les actions sur leurs agents et les services d'autopartage plutôt mises en œuvre
  - Les départements perçoivent leurs actions sur la piétonisation, les services d'autopartage ou la réduction des déplacements domicile-travail pour leurs agents comme partiellement mises en œuvre
  - Les EPCIs sont plus nuancées avec un niveau de perception de la mise en œuvre des actions moins bon

# Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

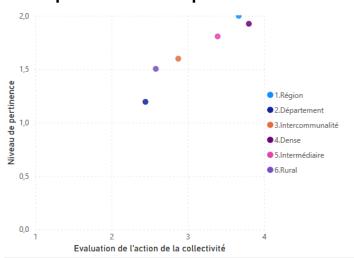
- Déployer des stratégies d'aménagement pour réduire le besoin de déplacements
- Développer les services d'autopartage
- Réduire les déplacements domicile-travail des agents
- Généraliser les démarches du type « une journée sans voiture »
- Rendre l'usager acteur de ses déplacements



### **Levier: Transport en commun**

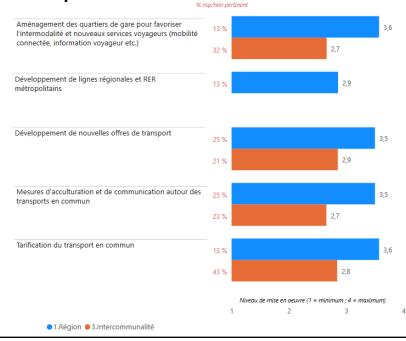
Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



> Plus le territoire est rural, moins le levier est perçu comme à sa main et bien mis en œuvre

#### Principales actions mises en œuvre





### <u>Levier</u>: Transport en commun Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Hausse du trafic des transports en commun de 2% /an en moyenne entre 2019 et 2030

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Le levier est naturellement plus porté par les régions, qui le considèrent comme plutôt bien mis en œuvre sur l'ensemble des actions possibles, hormis le développement de RER métropolitains et lignes régionales
- Les collectivités infrarégionales se sentent peu pertinentes dans la mise en œuvre des transports en commun, avec un bilan plus nuancé sur l'action en cours notamment pour les territoires ruraux
- Au niveau national, il est encore difficile d'indiquer la tendance en cours du fait des années COVID qui ont fortement impacté à la hausse la part modale du routier

# Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

 Développer les offres de transport collectif en territoire rural (ex. continuum train / cars express, lignes de covoiturage, transport à la demande...)

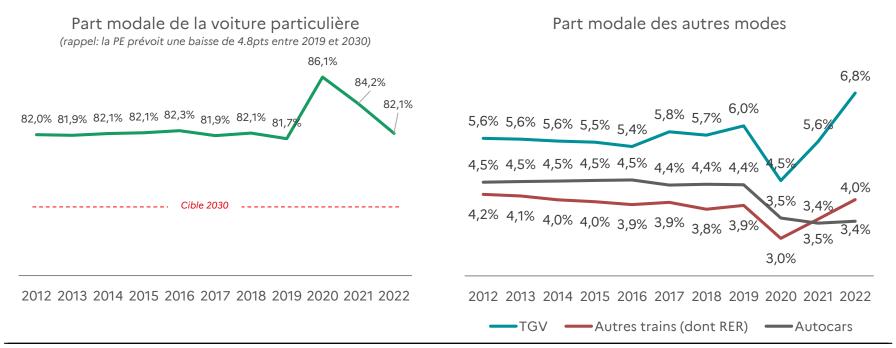


- Favoriser l'intermodalité
- Identifier des solutions pour rendre plus simple et lisible les parcours voyageurs sur plusieurs modes de mobilité (ex. titres communs, horaires de fonctionnement...)
- Augmenter la fréquentation des lignes les moins utilisées sur le territoire



### Levier: Transport en commun

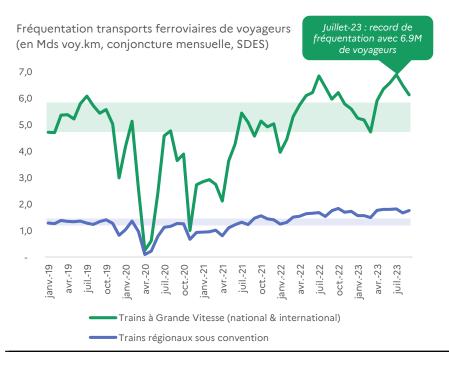
Vision nationale : La reprise de la fréquentation post COVID est encore difficile à estimer et la part modale de la voiture reste haute

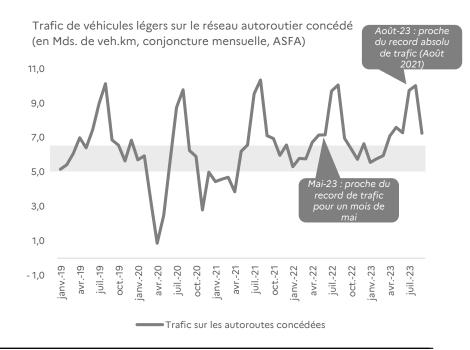




### Levier: Transport en commun

Vision nationale : Les premières données 2023 montrent un fort dynamisme des transports ferroviaires... et routiers



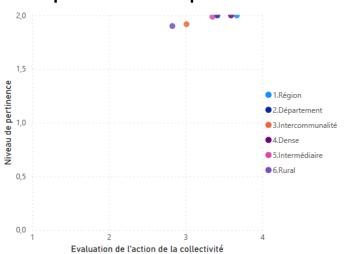




## <u>Levier</u>: Vélo

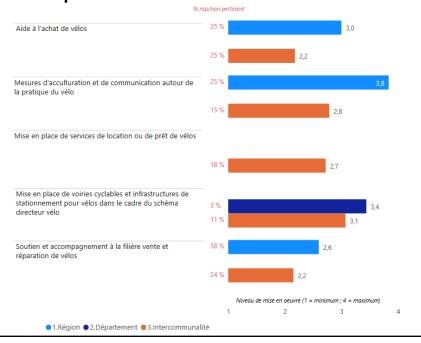
### Retour des questionnaires auprès des collectivités

### Perception du levier par les collectivités



> Le levier est considéré comme plutôt mis en œuvre, avec un bilan plus nuancé pour les territoires ruraux

### Principales actions mises en œuvre





## <u>Levier</u>: Vélo Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Multiplication par 4 de l'usage du vélo entre 2019 et 2030

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Il s'agit du **levier perçu comme le plus mis en œuvre**, en particulier par les régions et les territoires urbains
- Régions et départements considèrent leurs actions liées aux infrastructures et mesures d'acculturation plutôt mises en œuvre, tandis que les EPCIs perçoivent une mis en œuvre partielle y compris pour ce qui est des services de location / prêt
- Les actions d'aides à l'achat et accompagnement de la filière sont peu mises en œuvre

# Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

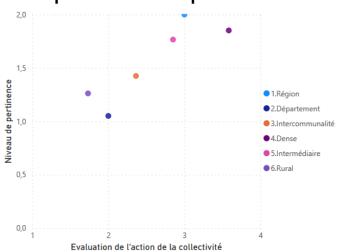
- Accélérer le déploiement des pistes cyclables, ciblé sur les territoires sur lesquels le manque est le plus impactant
- Promouvoir l'usage du vélo sur des publics ciblés (ex. collèges / lycées)
- Identifier tous les freins possibles à la pratique (infrastructures dont stationnement mais aussi sécurité ressentie, manque d'apprentissage ou d'habitude) pour adapter la stratégie territoriale
- Organiser des événements type « mai à vélo » pour créer des habitudes



## Levier: Bus et cars décarbonés

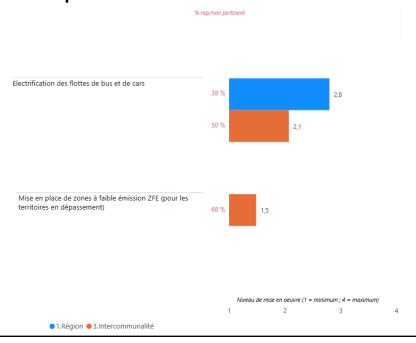
Retour des questionnaires auprès des collectivités

### Perception du levier par les collectivités



- > Un levier considéré comme à la main des territoires et bien mis en œuvre par région et intercommunalités denses
- > A l'inverse, départements et intercommunalités rurales sont moins optimistes

#### Principales actions mises en œuvre





### <u>Levier</u>: Bus et cars décarbonés Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

15% de la flotte de bus et cars décarbonés en 2030

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Il s'agit d'un levier globalement perçu comme peu accessibles par certains territoires et assez peu mis en œuvre par les collectivités elles-mêmes
- Il existe néanmoins un écart notable entre la perception assez optimiste des régions et EPCIs urbaines, et celle des territoires ruraux et départements plus négatifs

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- · Accélérer sur l'électrification des autobus
- Identifier les solutions les plus pertinentes par profil d'usage : rétrofit (ex. cars scolaires), bioGNV/H2 (cars en milieu rural), etc.



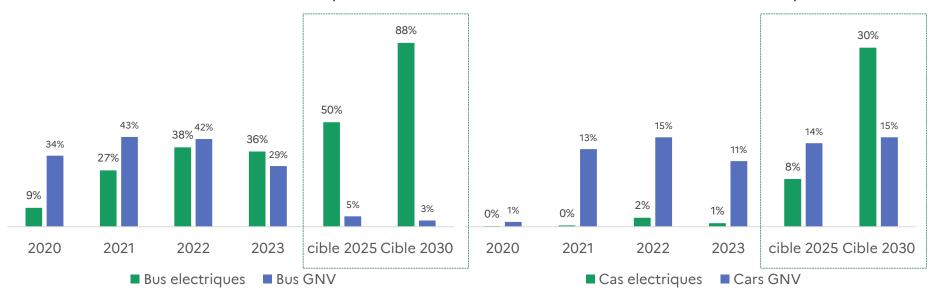


### Levier: Bus et cars décarbonés

Vision nationale : Une forte électrification des bus (36% des ventes en 2023), des difficultés pour électrifier les cars



Part des immatriculations de cars électriques et GNV

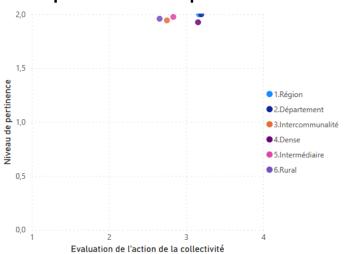




## **Levier**: Covoiturage

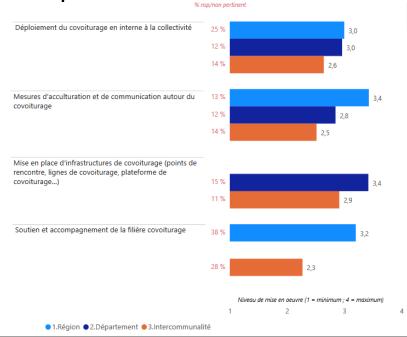
### Retour des questionnaires auprès des collectivités

### Perception du levier par les collectivités



Une perception de mise en œuvre partielle, avec une vision plus négative des EPCIs intermédiaires et rurales

#### Principales actions mises en œuvre





### <u>Levier</u>: Covoiturage Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Multiplication par 3 des trajets covoiturés en 2030 par rapport à 2019

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Il s'agit d'un levier globalement perçu comme à la main de territoire et partiellement mis en œuvre par les collectivités
- Régions et départements considèrent leurs actions liées aux infrastructures et mesures d'acculturation plutôt mises en œuvre, tandis que les EPCIs sont plus nuancées
- Le déploiement du covoiturage en interne aux collectivités, ainsi que les mesures de soutien à la filière, sont considérées comme seulement partiellement mises en œuvre

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Mettre en place des infrastructure de covoiturage pour inciter son usage (points de rencontre, lignes dédiées, plateformes...)
- Développer le covoiturage en milieu rural
- $\bigcirc$
- Déployer de solutions de covoiturage pour le transport des agents
- Echanger sur les usages du covoiturage



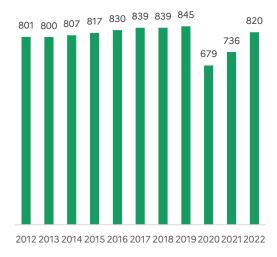
## **Levier**: Covoiturage

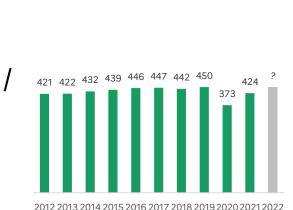
Vision nationale : Il est difficile d'estimer le taux réel d'occupation des véhicules – tentative

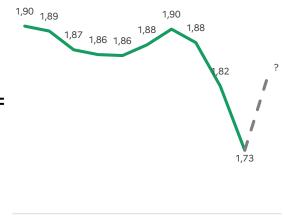
Total trafic en voiture particulières (Mds voy.km, Comptes nationaux des transports, SDES) (métropole)

Total kilomètres parcourus par des voitures particulières (Mds veh.kms, modèle OPALE/COPERT, CITEPA) (métropole)

Estimation du taux d'occupation en personnes par véhicule







2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022

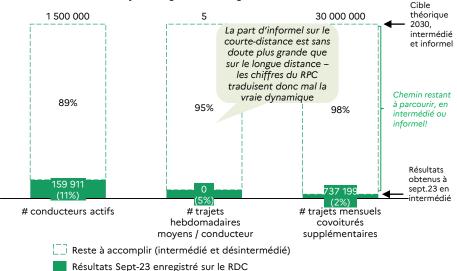


## **Levier**: Covoiturage

Vision nationale : Aujourd'hui, le covoiturage marche plus sur la longue distance que la mobilité du quotidien

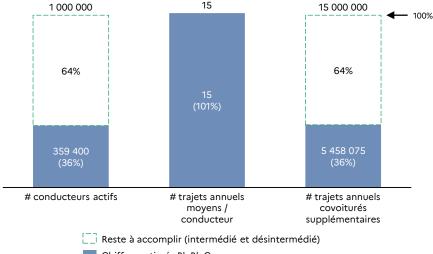
Covoiturage courtes distances: La prime attire des conducteurs, mais encore trop peu actifs

Résultats estimés à partir du nombre de CEE produits, du nombre de « Coup de Pouce » obtenus et des trajets enregistrés sur le registre



## Covoiturage longues distances: 359k nouveaux covoitureurs recrutés, globalement très actifs

Résultats estimés à partir du nombre de CEE produits, du nombre de « Coup de Pouce » obtenus et des trajets enregistrés sur le registre

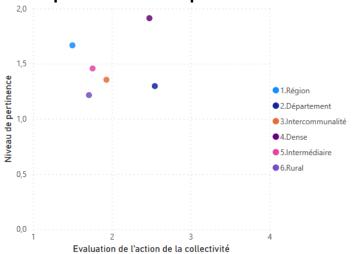


Chiffres estimés BlaBlaCar



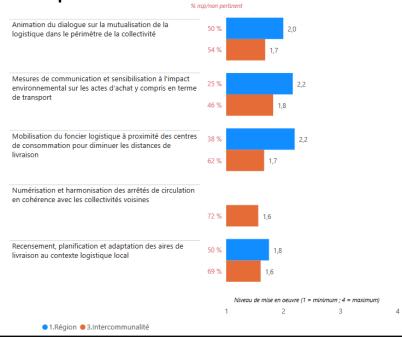
### <u>Levier</u>: Efficacité et sobriété logistique Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



> Le levier est considéré comme peu mis en œuvre, et peu à la main des mailles infrarégionales

### Principales actions mises en œuvre





### <u>Levier</u>: Efficacité et sobriété logistique Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Stabilisation de la demande de fret à son niveau actuel Augmentation de 7% du taux de remplissage moyen des véhicules lourds

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Il s'agit du levier considéré comme le moins bien mis en œuvre
- Dans le détail :
  - Les régions considèrent les actions peu mises en œuvre, notamment la mutualisation logistique et la planification des aires de livraison
  - Les EPCIs ont du mal à se positionner, avec un taux de non réponse très important. Lorsqu'elles répondent le niveau de mise en œuvre perçu est plutôt faible

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Faciliter les mutualisations de livraisons (ex. plateformes mutualisées)
- Faciliter l'implantation d'entrepôts logistiques à proximité des lieux de consommation
- $\bigcirc$
- Optimiser la livraison urbaine
- Optimiser le développement d'entrepôts
- Contractualiser l'engagement des chargeurs et des acteurs de la livraison sur le territoire (y compris dans le cadre de la commande publique)

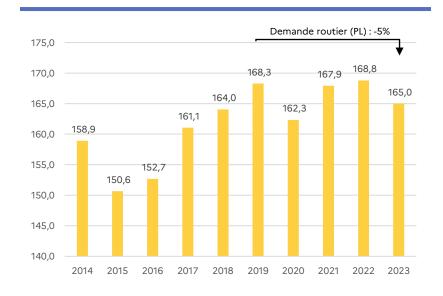


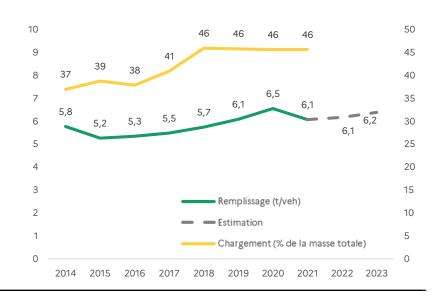
## Levier : Efficacité et sobriété logistique

Vision nationale: Une dynamique positive avec une baisse globale de la demande en transport et un taux de remplissage des camions en hausse

Evolution de la demande en transport de marchandises (Mds t.km) par poids lourds

Estimation du remplissage (t/veh) et du chargement (tmarchandises/tvéhicule) des poids lourds



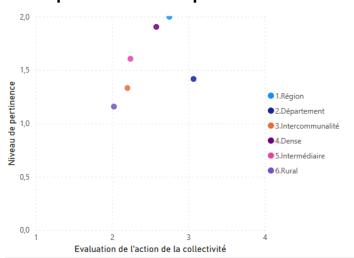




## <u>Levier</u>: Fret décarboné et multimodalité

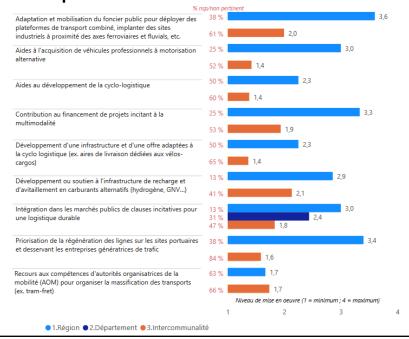
Retour des questionnaires auprès des collectivités

### Perception du levier par les collectivités



> Le levier est considéré comme peu mis en œuvre, et peu à la main des mailles infrarégionales à part pour les régions

#### Principales actions mises en œuvre





### <u>Levier</u>: Fret décarboné et multimodalité Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

13% de la flotte de poids lourds et véhicules utilitaires légers électrifiés en 2030 Doublement de la part modale du ferroviaire entre 2019 et 2030 +50% de part modale du fluvial entre 2019 et 2030

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Il s'agit d'un des leviers considérés comme les moins bien mis en œuvre
- Dans le détail :
  - Les régions considèrent comme partiellement mises en œuvre les actions comme la mobilisation du foncier, la contribution financière aux projets de multimodalité, la régénération des lignes et la sollicitation des AOMs pour la massification des transports – avec un taux de non-réponse relativement élevé cependant
  - Les EPCIs ont du mal à se positionner, avec un taux de non réponse important, et un niveau de mise en œuvre perçu comme plutôt faible

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

 Accompagner le transport routier à l'électrification (ex. installation de bornes de recharge en zones de chalandise, libération de foncier à proximité des grands axes, clauses dans la commande publique...)



- Optimiser l'attribution de sillons pour le fret sans pénaliser le transport de personnes
- Cartographier les infrastructures disponibles (fleuve, rail) et inciter les entreprises à les utiliser
- Favoriser l'intermodalité



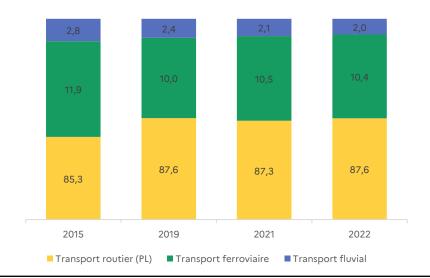
### Levier: Fret décarboné et multimodalité

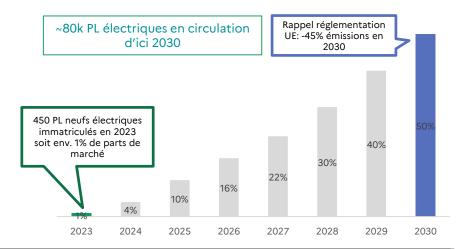
Vision nationale : La part des poids lourds dans le transport routier est élevée et stable, et sa trajectoire de décarbonation très ambitieuse

Une part modale stabilisée à 88%

Une cible de 50% de part de marché des PL électriques en 2030 qui va nécessiter une accélération des ventes

Part de véhicules électriques dans les immatriculations françaises de PL par an (trajectoire indicative permettant d'atteindre l'objectif)





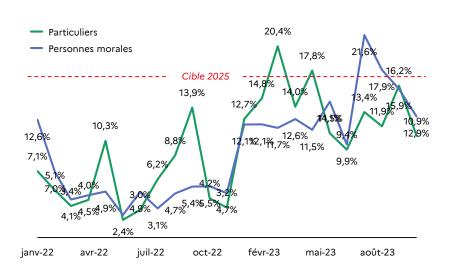
<sup>(1)</sup> Scénario d'électrification médian (cf. slide suivant)



### Levier: Fret décarboné et multimodalité

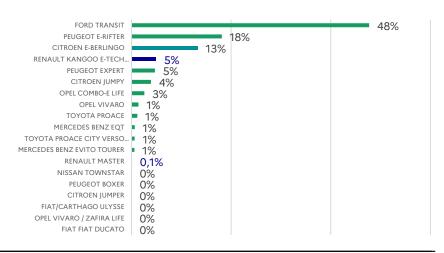
Vision nationale : Un rythme d'électrification des VUL globalement sur la trajectoire à date, mais une dynamique incertaine

~14% des VUL immatriculés sont électriques, proche de la cible de 2025 (16,7%), mais loin de celle de 2030 (51%)



Un nombre croissant de modèle disponibles pour les acheteurs de VUL électriques

Part de marché des différents modèles de VUL électriques immatriculés en France en 2023



Source : SDES, RSVERO 52

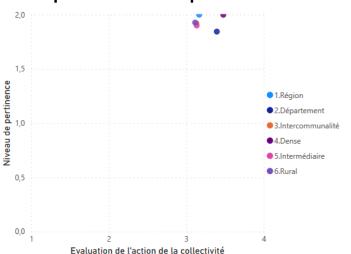




## <u>Levier</u> : Rénovation dans le résidentiel

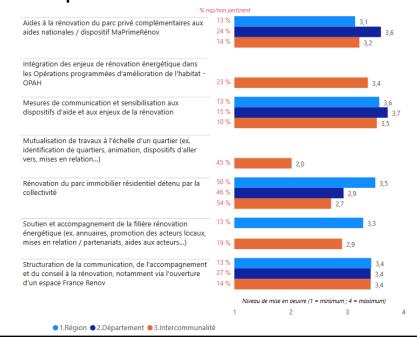
Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



> Il y a un consensus parmi les collectivités pour considérer ce levier comme à la main des territoires et plutôt mis en œuvre

#### Principales actions mises en œuvre







### <u>Levier</u>: Rénovation dans le résidentiel Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

**Isolation et sobriété des bâtiments :** -15% de consommation énergétique en 2030 vs. 2019 **Chaudières à fioul** : Suppression de 75% des chaudières au fioul en 2030 vs. 2019 **Chaudières à gaz** : Remplacement de 20% des chaudières au gaz en 2030 vs. 2019

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- L'action territoriale est considérée comme pertinente pour ce levier, et départements et intercommunalités le considèrent comme l'un de ceux pour lesquels les elles sont le plus mobilisées
- Les collectivités sont en effet mobilisées, notamment grâce aux outils de l'ANAH (Opérations programées, espaces conseil France Rénov...), les enjeux résident désormais dans une simplifications des guichets et une accélération du rythme de rénovation
- En termes d'actions :
  - Les mesures les plus mises en œuvres concernent la communication et sensibilisation aux dispositifs d'aide, ainsi que la structuration du conseil à la rénovation (via l'ouverture d'un espace France Rénov notamment)
  - La rénovation du parc résidentiel détenu par la collectivité est plutôt mis en œuvre pour les régions, partiellement pour les départements et le bilan est plus nuancés pour les EPCIs
  - Les départements sont les plus positifs sur les aides à la rénovation complémentaires aux aides nationales
  - Le soutien à la filière et l'intégration dans les OPAH est considéré comme partiel

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Mobiliser la nouvelle contractualisation territoriale de l'ANAH pour créer le Service Public de la Rénovation de l'Habitat pour accélérer la rénovation
- Développer une approche stratégique du « aller vers » pour cibler des familles de bâtiments et des populations de ménages prioritaire (passoires, chauffages fossiles...)
- Inciter au déploiement d'opérations groupées à l'échelle de quartiers
  - Favoriser la mise en relation entre les filières locales de la rénovation (entreprises RGE, MonAccompagnateurRénov') et les parcs de logement à rénover
  - Renforcer les programmes de rénovation du parc social
- Augmenter le nombre de professionnels de la filière rénovation énergétique et favoriser les groupements momentanés d'artisans

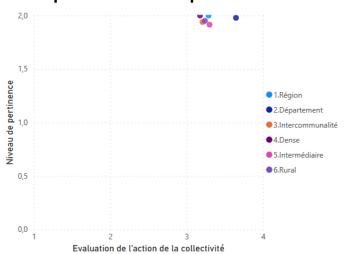




## <u>Levier</u>: Rénovation dans le tertiaire

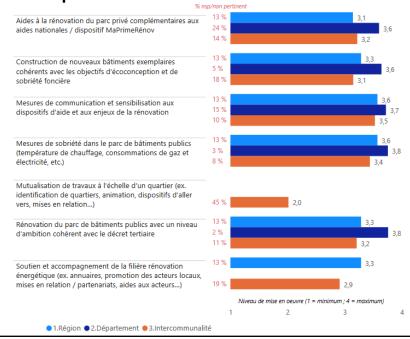
Retour des questionnaires auprès des collectivités

### Perception du levier par les collectivités



> Il y a un consensus parmi les collectivités pour considérer ce levier comme à la main des territoires et plutôt mis en œuvre

#### Principales actions mises en œuvre





Tertiaire

## <u>Levier</u>: Rénovation dans le tertiaire Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Isolation et sobriété : -40% de consommation énergétique en 2030 vs. 2010 (décret tertiaire)

**Chaudières à fioul** : -90% de surface chauffée au fioul par rapport à 2019 **Chaudières à gaz** : -15% de surface chauffée au gaz par rapport à 2019

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Il y a un fort consensus pour désigner la rénovation du parc tertiaire détenu par les collectivités comme un des leviers pour lesquels l'action publique locale est la plus pertinente et la plus proche des enjeux
- Pourtant, au niveau national, la trajectoire ne semble pas acquise que ce soit au niveau du tertiaire privé ou du bâti public
- Dans les détails :
  - Sur la rénovation des bâtiments publics, les départements considèrent une bonne mise en œuvre, régions et EPCIs y voient une mise en œuvre partielle
  - Les autres actions fortement mentionnées sont : les mesures de sobriété en ligne avec les recommandations (notamment consigne à 19°C/26°C), les nouveaux bâtiments suivant standards et labels et les mesures de communication sur les dispositifs d'aides existants
  - Moins d'actions de soutien de la filière sont identifiées

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

 Mettre en place à l'échelle régionale des trajectoire de rénovation du parc tertiaire des collectivités et de sortie du fioul, à partir des déclaration des consommation d'énergie réalisées en application du décret tertiaire



- Développer de l'ingénierie de projet pour accélérer la rénovation du parc tertiaire des collectivité en s'appuyant sur le réseau des Société d'économie mixte et des Sociétés publiques locales
- Valoriser et mettre en réseau les retours d'expérience pour favoriser la massification de la rénovation et l'accompagnement du parc privé





## Levier: Rénovation

Vision nationale : Les premières estimations des émissions de GES du secteur bâtiment sont alignées sur la trajectoire

Suivi des engagements de la loi climat et résilience<sup>(1)</sup>

Emissions <u>directes</u> des bâtiments résidentiels et tertiaires – tous GES (trajectoire provisoire dans l'attente de l'actualisation de la SNBC) $^{(2)}$ . Unité : MtCO<sub>2</sub>e



- Le pic d'émissions directes de 2021 est vraisemblablement corrélé à la sortie de la crise COVID de 2020 ainsi qu'à la rigueur du climat cette année. A suivi une baisse exceptionnellement forte en 2022 de 14,3 % par rapport à 2021 (cf, page 12)
- Les variations des émissions s'expliquent par des facteurs structurels (impact des politiques publiques sur l'évolution du mix énergétique et évolution des comportements), et par des facteurs conjoncturels (impact des conditions météorologiques sur le besoin d'énergie).
- 2023: tendance à la baisse et au-dessus du rythme de diminution prévu par la SNBC2.
- A la date de réalisation de cette infographie, les données d'émissions du dernier trimestre 2023 n'étant pas disponibles auprès du CITEPA, les valeurs présentées sont le résultat d'une extrapolation réalisée par le SGPE

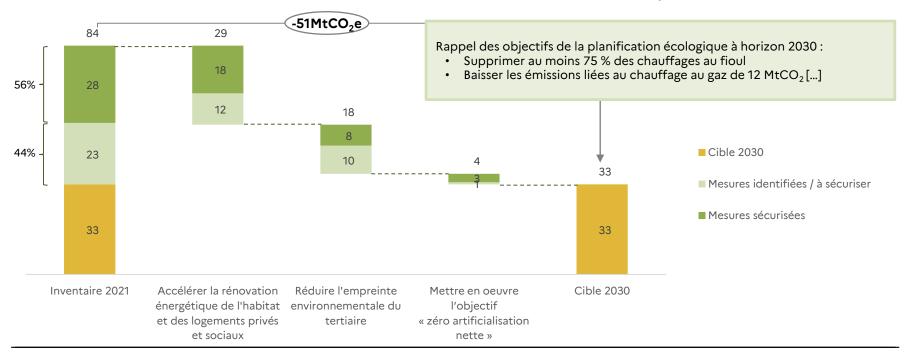




### Levier: Rénovation

Vision nationale : Une part importante de la cible 2030 à sécuriser cependant

Maturité des leviers de décarbonation du bâtiment (incluant artificialisation) et impact associé (MtCO<sub>2</sub>e/an)



Source: analyses SGPE 58

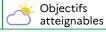


Bâtiment (résidentiel & tertiaire)

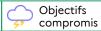
### Levier: Rénovation

Vision nationale : La poursuite de la dynamique requiert une mise sous contrôle accrue, notamment pour le tertiaire et de la construction

Chantiers	Statut	Avancement
Accélérer la rénovation énergétique de l'habitat et des logements privés et sociaux <sup>(1)</sup>	Č	Evolution de MaPrimeRénov' et mise en place de Mon Accompagnateur Rénov' au 1 <sup>er</sup> janvier 2024, réflexion visant à amplifier le recours au dispositif. Décision d'une approche principalement incitative pour la réduction des chaudières fossiles. Trajectoire en cours d'élaboration sur le parc social. Ajustement du DPE pour les petites surfaces.
Réduire l'empreinte environnementale du tertiaire privé		Finalisation des valeurs techniques associées au DEET. Réflexions engagées visant à (1) renforcer le respect des exigences du DEET (2) définir les exigences à appliquer aux petits bâtiments et aux chaudières fossiles (3) accompagner les usagers.
Réduire l'empreinte environnementale du bâti public <sup>(1)</sup>	<u></u>	<ul> <li>Bâti de l'État: cadrage réalisé, déploiement à sécuriser.</li> <li>Collectivités dont scolaire: mesures d'accompagnement et de financement ambitieuses déployées; Examen des mesures à renforcer en cours.</li> <li>Hôpitaux: travaux en cours sur la « Planification écologique dans le système de santé »</li> </ul>
Améliorer la performance environnementale de la construction	<del>-</del> <u>*</u>	Lancement d'une évaluation du bon respect de la RE2020. Mise en place en 2024 des exigences RE2020 sur les bâtiments tertiaires spécifiques. Poursuite des travaux sur l'accélération du recours aux matériaux biosourcés.
Mettre en œuvre l'objectif « zéro artificialisation nette » (1)	Č	Cadre règlementaire stabilisé, déploiement en cours par les collectivités. Lancement d'une étude sur visant à territorialiser le besoin de construction neuve.
Adapter bâti et aménagement au changement climatique	Č	<ul> <li>Retrait gonflement des argiles: publication des premiers textes d'application de l'ordonnance du 8 février pour une application aux sinistres survenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.</li> <li>Recul du trait de côte: réflexion visant à clarifier le modèle économique.</li> </ul>
Mobiliser la filière vers nos besoins futurs	Č	<ul> <li>Mesures en cours et à lancer afin de soutenir la montée en compétences de la filière.</li> <li>Plan « pompe à chaleur » lancé.</li> </ul>







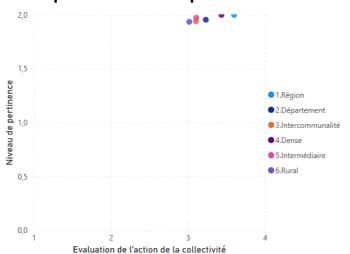


Espaces naturels

## Levier: Sobriété foncière

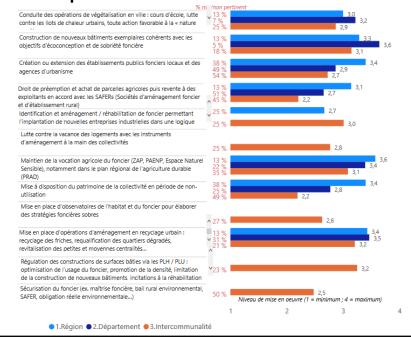
### Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



> Il y a un consensus parmi les collectivités pour considérer ce levier comme à la main des territoires et partiellement mis en œuvre

#### Principales actions mises en œuvre





Espaces naturels

### <u>Levier</u>: Sobriété foncière Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Réduction par 2 de l'artificialisation nette des sols d'ici 2030

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Il s'agit d'un des leviers considérés comme les plus à la main des territoires et les plus mis en œuvre par les collectivités, les processus de révision des SRADDET étant enclenchés (et ceux des SCoT et PLU à venir)
- Dans le détail un certain nombre d'actions ne sont que partiellement mises en œuvre, pouvant générer des idées lorsque pertinent pour les collectivités, comme : sécurisation du foncier (ex. maitrise foncière, bail rural environnemental, SAFER...), régulation des surfaces bâties via PLH/PLU, lutte contre la vacance des logements et mise à disposition du foncier de la collectivité lorsqu'inutilisé, droit de préemption rachat puis revente de surfaces agricoles...

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

 Mettre en place des stratégies foncières (avec l'appui des établissements publics foncier) pour favoriser la mobilisation de friches notamment via un recensement et des caractérisation des friches existantes à vocation industrielle / logement ou renaturation



- Développer une approche stratégique à long terme pour identifier et couvrir les besoins en foncier pour de nouveaux projets
- Réduire la vacance de logements

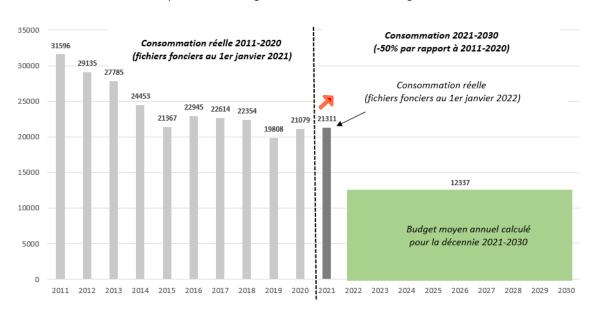


Espaces naturels

### Levier: Sobriété foncière

### Vision nationale: Trajectoire de réduction de l'artificialisation des sols

Surface d'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers (tous usages ENAF). Unité: Kha.



La trajectoire de réduction de l'artificialisation imposée par l'article 191 de la loi « Climat-Résilience consiste à réduire de 50 %, le rythme de l'artificialisation des sols constaté sur la période 2011 – 2020, pour la période 2021 – 2030.

Ainsi, 250 000 ha ayant été consommés entre 2011 et 2021, le « budget » d'artificialisation est de 125 000 ha pour la période 2021 à 2030.

La consommation d'espace est observée grâce aux fichiers fonciers.



Dernière donnée historique disponible

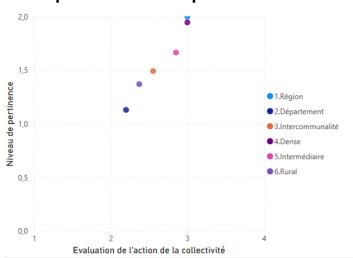
Budget moyen annuel calculé





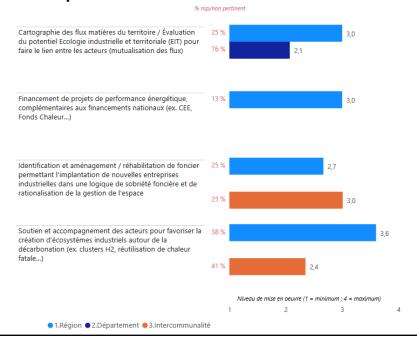
### <u>Levier</u>: Décarbonation des sites industriels Retour des questionnaires auprès des collectivités

### Perception du levier par les collectivités



- > Les régions et territoires denses perçoivent la décarbonation des sites industriels comme un levier pertinent et fort de leur action.
- > Un enjeu d'information additionnelle des départements et zones plus rurales, qui permettrait une meilleure intégration dans la dynamique d'écologie industrielle territoriale ou d'aménagement.

### Principales actions mises en œuvre







### <u>Levier</u>: Décarbonation des sites industriels Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Grands sites (top 50): Alignement avec le scénario ambitieux des feuilles de route Industrie diffuse: -40% d'émissions de GES entre 2019 et 2030

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Au-delà de l'action directe de l'Etat par exemple à travers l'accompagnement des 50 sites plus émetteurs au national, **les régions et les territoires denses et intermédiaires** reconnaissent l'importance du levier, et s'en saisissent dans leur action
- Les départements, les territoires plus ruraux et intercommunalités considèrent une moindre pertinence de l'action publique sur ce levier et ont moins connaissance d'actions possibles dans leur aménagement, pour s'inscrire dans le développement d'écosystèmes industriels permettant une accélération de la décarbonation, ou le développement de l'économie circulaire locale

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Renforcer l'accompagnement des principaux sites régionaux (non inclus dans le top 50 national)
- Accompagner les TPE / PME / ETI industrielles et les aider à s'intégrer dans des écosystèmes
- Identifier les potentialités de rénovation de logements vacants, de modalités de transport ou de réhabilitation de friches pour favoriser l'implantation des entreprises et (re)dynamiser tous les territoires
- · Accélérer le déploiement de filières d'avenir

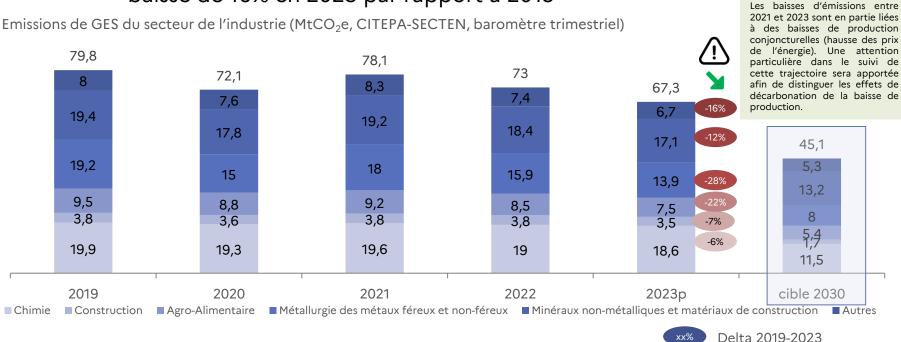




### Levier: Décarbonation des sites industriels

Vision nationale : Les émissions de l'industrie sont sur une tendance de

baisse de 16% en 2023 par rapport à 2019

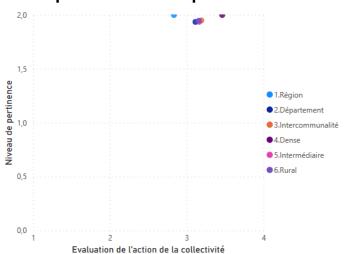




### Levier : Electricité renouvelable

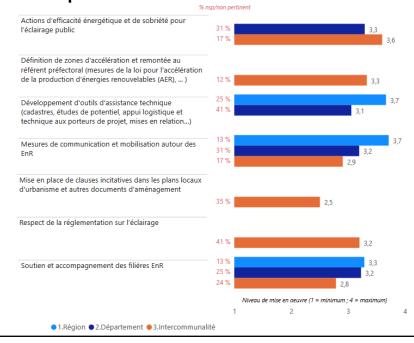
### Retour des questionnaires auprès des collectivités

### Perception du levier par les collectivités



Résultat globalement homogène

#### Principales actions mises en œuvre





### <u>Levier</u>: Electricité renouvelable Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Non applicable - défini dans le cadre des CRE

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- L'action territoriale est vue comme très importante pour l'électricité renouvelable, et globalement à hauteur des enjeux, même si le taux de réponse sur ce levier reste moyen
- Cette perception concerne globalement tous les types de territoires, et tous déploient les principales actions en fonction de leurs compétences
- Les dispositifs de soutien financier aux ENR étant nationaux, mais les actions des collectivités en matière de mobilisation, accompagnement, animation et de communication sont cruciales
- Au niveau national, l'enjeu est globalement de stabiliser le rythme de raccordement de l'éolien terrestre, mais il est prévu d'accélérer significativement le rythme pour le photovoltaïque
- Les travaux concernant la planification territoriale des ENR seront très importants pour sécuriser ces cibles. Après la définition des zones d'accélération par les intercommunalités, la consolidation doit maintenant s'ouvrir au niveau national pour faire le bilan du potentiel correspondant et le mettre en regard d'une déclinaison régionale indicative

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Partager les bonnes pratiques concernant les actions d'accompagnement, d'animation et de communication
- Travailler sur les potentiels conflits d'usage et les freins locaux à l'autorisation et au développement des projets
- Valoriser les bénéfices des projets EnR au niveau des territoires
- Mettre en œuvre de la planification ascendante et rendre opérationnelles les ambitions du CRE
- Adapter les infrastructures aux nouvelles productions EnR



### Levier : Electricité renouvelable

# Vision nationale : La filière photovoltaïque connait une forte accélération, qui doit encore s'intensifier

L'accélération du solaire doit se renforcer pour atteindre les objectifs de la PPE

Puissance photovoltaïque installée et objectifs
PPE (GW)

60
75

Un écart d'1 GW
sur l'objectif 2023

20,1
35,1

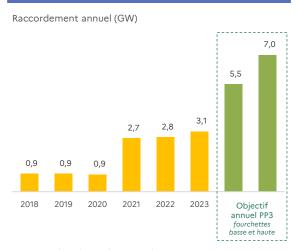
62 68 76 86 95 10,413,15.9 19

2015
2020
2025
2030
2035

L'accélération du développement du photovoltaïque a permis de rattraper une partie du retard sur la PPE 2, le parc installé atteignant 19 GW pour un objectif de 20,1 GW en 2023.

Projection PPE2

Le rythme de raccordement annuel, en progression nette, doit encore doubler

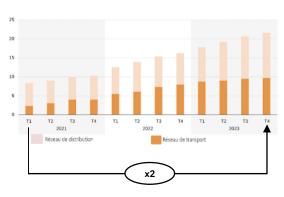


En 2023, le volume de raccordement a atteint un record de 3,1 GW.

Il sera encore nécessaire d'accroître le rythme pour atteindre les cibles proposées de la PPE3 (min. 5,5 GW/an).

Le stock de projets continue d'augmenter

Capacité des projets PV en cours de développement, par trimestre (GW)



Comme en 2022, le volume de projets solaires en développement en 2023 a fortement progressé, atteignant plus de 21 GW à fin 2023 contre 10 GW environ à fin 2021, soit un doublement du volume en moins de deux ans.

Projection PPE3

Puissance installée PV





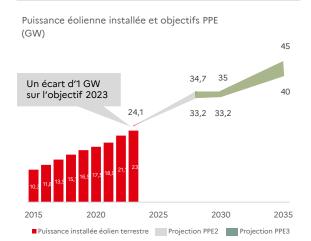
### Levier : Electricité renouvelable

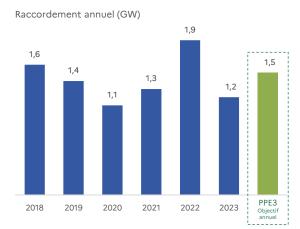
# Vision nationale : Le rythme de développement de l'éolien reste légèrement en deçà de l'objectif

L'éolien poursuit une évolution stable, mais avec un peu de retard sur les cibles PPE

Le rythme de raccordement annuel s'écarte légèrement de la trajectoire

Le stock de projets reste stable

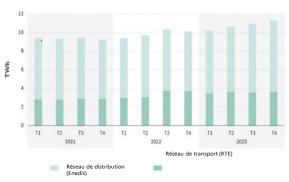




Le rythme a ralenti en 2023 par rapport à 2022, avec +1,2 GW, soit moins que le rythme historique historique d'environ 1,5 GW.

L'objectif de la PPE 2 pour 2023 n'a pas été atteint; 2023 est également légèrement en deçà du rythme minimal prévu à date dans la PPE 3 (1,5 GW/an).

Capacité des projets éoliens terrestres en cours de développement, par trimestre (GW)



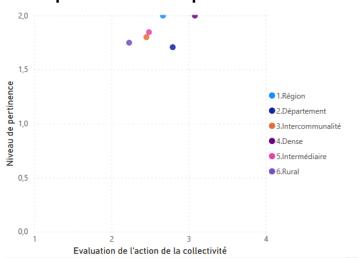
Depuis début 2021, la liste d'attente de raccordement par les opérateurs de réseau de transport et de distribution a progressé d'environ 10%, et affiche une tendance stable.



## <u>Levier</u>: Biogaz

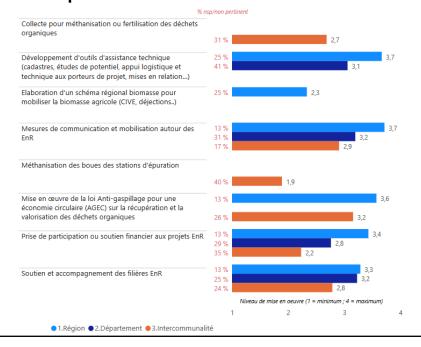
### Retour des questionnaires auprès des collectivités

### Perception du levier par les collectivités



Plus forte appropriation par les régions et départements

#### Principales actions mises en œuvre





## <u>Levier</u>: Biogaz Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Non applicable - défini dans le cadre des CRE

# Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- La pertinence de l'action territoriale est moins clairement perçue pour ce levier, notamment pour l'échelon infradépartemental
- Cela peut s'entendre compte tenu du caractère national des dispositifs de soutien, mais les collectivités peuvent jouer un rôle important pour planifier les ressources et même les projets de production de biogaz
- Certaines actions restent peu mises en œuvre, notamment celles visant à mobiliser des ressources méthanisables (déchets, boues d'épuration)
- Le rythme actuel de développement de la méthanisation doit globalement doubler pour atteindre les objectifs nationaux à l'horizon 2030

# Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Instaurer une gouvernance des ressources et utilisation des ressources biomasse
- Recenser le travail autour des freins locaux à l'autorisation et à la réalisation des projets de méthanisation
- Valoriser les bénéfices des projets EnR au niveau des territoires
- Déployer la collecte des déchets organiques

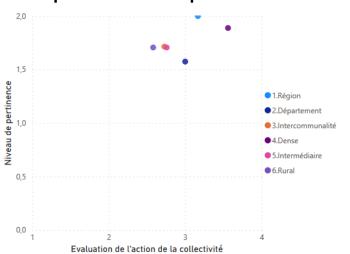




## <u>Levier</u>: Réseaux de chaleur décarbonés

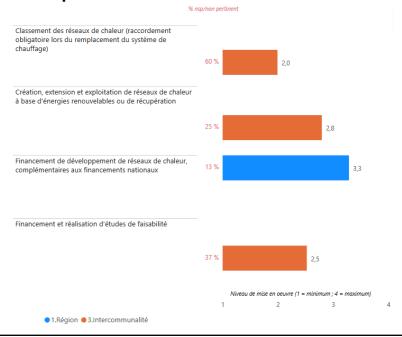
Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



 Plus forte appropriation par les régions et départements, et zones denses

### Principales actions mises en œuvre





Energie

### <u>Levier</u>: Réseaux de chaleur décarbonés Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

75% de part d'ENR&R en 2030 x2,6 de chaleur livrée (et ~bâtiments raccordés) entre 2019 et 2030

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- La pertinence de l'action territoriale est davantage perçue aux niveaux région et département, et pour les zones denses.
- · Les actions à mettre en œuvre gardent globalement d'importantes marges de progression
- Si le fonds chaleur permet un cofinancement des projets, les collectivités sont en première ligne pour faire émerger ces projets.
- Les objectifs nationaux sont très ambitieux et nécessitent globalement un doublement du rythme actuel de raccordement de bâtiments, et un triplement du nombre de réseaux existants à l'horizon 2035

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Accélérer le classement des réseaux existants, et valoriser via des outils comme France Chaleur Urbaine, etc
- Garantir l'exemplarité des bâtiments des collectivités en termes de raccordement aux RCU
- Réaliser des études de faisabilité pour les intercommunalités non équipées d'une certaine taille
- Valoriser les ENR alternatives à la biomasse (notamment géothermie) pour les nouveaux projets ou la décarbonation des réseaux existants

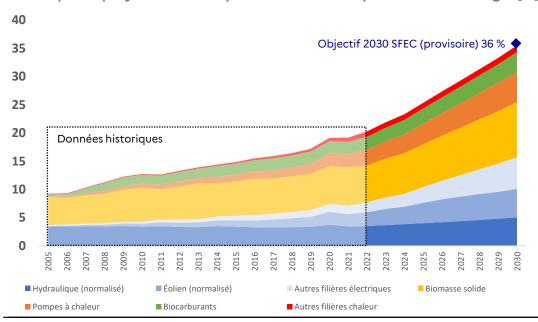


Energie

### <u>Levier</u>: Energie renouvelable

Vision nationale : La part d'ENR progresse mais nécessite une accélération pour atteindre l'objectif de 36% fixé par le plan

Historique et projections de la part d'ENR dans la production d'énergie [%]



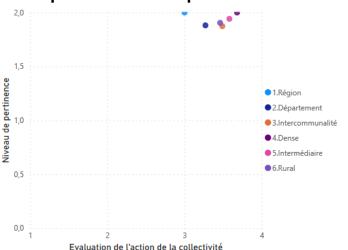
- La part des ENR dans la consommation finale brute a atteint 20,3% en 2022.
- L'objectif du plan fixé à 36% (supérieur à l'objectif actuel fixé à 33%) reste atteignable avec une accélération importante du déploiement.
- Cet objectif permet l'atteinte de nos cibles de réductions d'émissions de gaz à effet de serre.



#### Levier : Prévention des déchets

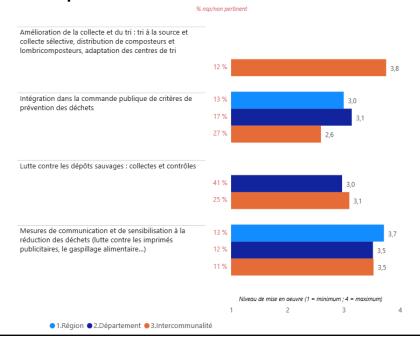
#### Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



- Pas de différence significative entre niveau et typologie de CT sur la perception de ce levier
- Un levier perçu comme pertinent mais avec une marge de progrès identifiée par tous les acteurs (notamment la commande publique)

#### Principales actions mises en œuvre





### <u>Levier</u>: Prévention des déchets Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

- -5% de DAE produits en 2030 par rapport à 2010
- -15% de DMA produits en 2030 par rapport à 2010

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- L'action territoriale est vue comme très importante pour limiter la production de déchets
- Le levier ne fait pas partie des leviers perçus comme les plus mis en œuvre, ce qui confirme les tendances observées au niveau national
- Les actions les plus mises en œuvre concernent l'amélioration de la collecte et du tri, ainsi que diverses mesures de communication/sensibilisation
- Des actions plus structurantes comme la mobilisation de la commande publique, or plus diffuses comme la lutte contre les dépôts sauvages semblent avoir un potentiel à développer

### Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

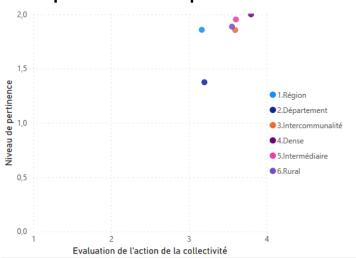
- Intégrer dans la commande publique des critères de prévention des déchets (économie de la fonctionnalité, produits reconditionnés, réparation,...), notamment au sein des EPCI, et de le prévoir dans les SPASER
- Renforcer la coopération et des interactions entre les acteurs économiques d'un même territoire pour limiter la production de déchets (économie de la fonctionnalité, écologie industrielle territoriale...)
- Promouvoir le vrac
- Faciliter le développement et l'installation d'espaces ressourceries, location de produits
- Soutenir les acteurs du réemploi et de la réparation
- Développer la communication et la sensibilisation sur la réduction des déchets et sur l'allongement de la durée de vie des produits



#### Levier : Collecte des déchets

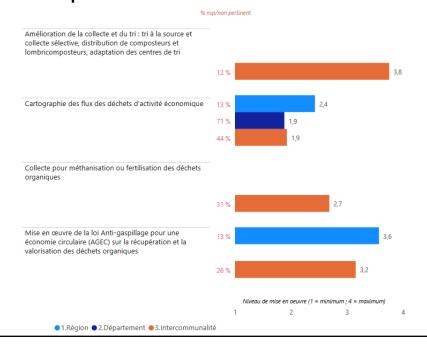
#### Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



- > Un levier considéré comme pertinent par tous les types de CT, hormis les départements (qui n'ont pas cette compétence directe)
- Une marge de progrès significative dans la connaissance des déchets issus des activités économiques, ainsi que dans la collecte des biodéchets

#### Principales actions mises en œuvre





### Levier : Collecte des déchets Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

- -5% de DAE produits en 2030 par rapport à 2010
- -15% de DMA produits en 2030 par rapport à 2010

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- L'action territoriale est vue comme très importante pour mieux collecter les déchets émis
- Le levier ne fait pas partie des leviers perçus comme les plus mis en œuvre, ce qui confirme les tendances observées au niveau national en matière de taux de collecte (notamment emballages et biodéchets)
- Les EPCI semblent particulièrement actives sur l'amélioration de la collecte et du tri de manière générale; toutefois, la collecte des déchets organiques est un axe d'effort et de progrès important
- La connaissance des déchets issus des activités économiques semble perfectible à tous les échelons territoriaux

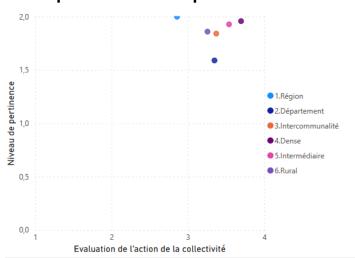
### Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Mettre en place une tarification incitative pour inciter au tri
- Accroître la mobilisation collective contre les dépôts sauvages de déchets
- $\bigcirc$
- Collecter et valoriser des biodéchets (et les moyens les plus performants)
- Connaitre les principaux flux de déchets issus d'activités économiques pour favoriser les synergies territoriales via leur collecte/valorisation
- Améliorer le taux de collecte des emballages plastique, en développant la consigne le cas échéant



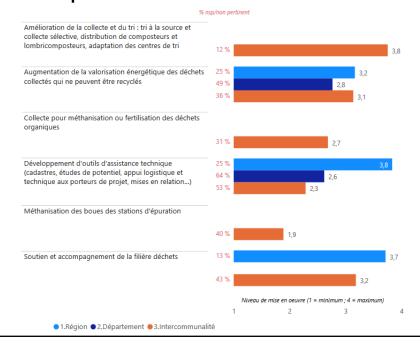
#### <u>Levier</u>: Valorisation matière des déchets Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



- Un levier considéré comme pertinent par tous les types de CT, hormis les départements (qui n'ont pas cette compétence directe)
- Des réponses plus hétérogènes au niveau des actions selon les niveaux de CT, notamment entre régions et EPCI sur l'accompagnement des acteurs et le développement d'outils

#### Principales actions mises en œuvre





### <u>Levier</u>: Valorisation matière des déchets Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

- -5% de DAE produits en 2030 par rapport à 2010
- -15% de DMA produits en 2030 par rapport à 2010

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- L'action territoriale est vue comme très importante pour mieux valoriser les déchets collectés
- Dans la catégorie des leviers associés à la catégorie « déchets/économie circulaire », il fait partie des leviers perçus comme les plus mis en œuvre
- La valorisation énergétique et organique des déchets semble être un axe de progrès important pour les EPCI
- Les régions ont déjà développé des outils d'assistance et d'accompagnement des acteurs, travail que les EPCI n'ont semble-t-il pas toutes encore accompli

### Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

 Développer et mettre à disposition des outils d'assistance technique pour les porteurs de projet de valorisation



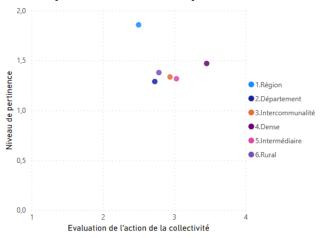
- Intégrer dans la commande publique d'acquisition de produits valorisables et intégrant des matières recyclées
- Mieux valoriser les boues des stations d'épuration
- Accroître la méthanisation ou fertilisation des déchets organiques



### <u>Levier</u>: Mise en décharge et taux de captage

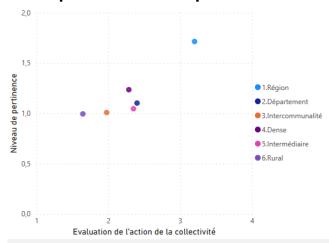
Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Mise en décharge Perception du levier par les collectivités



➤ Levier globalement jugé moins pertinent par les CT (hors région), et moins bien mis en œuvre en dehors des EPCIs denses

#### Taux de captage dans les ISDND Perception du levier par les collectivités



- Levier globalement jugé moins pertinent par les CT (hors région)
- Niveau de mis en œuvre assez hétérogène, avec EPCIs ruraux évaluant plutôt faiblement leur action

NB. Pas d'action directe identifiée sur ces leviers pour les collectivités territoriales



### <u>Levier</u>: Mise en décharge et taux de captage Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

**-50% de mise en décharge** en 2030 par rapport à 2010 **85% de taux de captage** en 2030

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Levier globalement mal connu et mal compris de la part des CT, qui le juge moins pertinent et moins mis en œuvre (en dehors des régions)
- Enjeu fort de pédagogie et de sensibilisation sur ce levier
- Nécessité de faire converger des méthodologies homogène de suivi des performances des installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND)

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Améliorer la collecte et le tri des déchets fermentescibles
- Mettre en place un captage performant dans les nouvelles ISDND, et moderniser les ISDND existantes
- Déployer des solutions techniques innovantes pour détecter les éventuelles fuites des ISDND

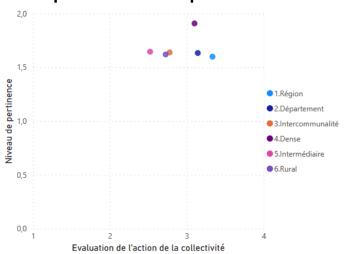




### Levier: Fertilisation azotée

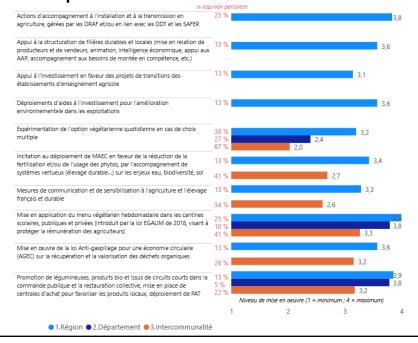
#### Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



- > Un levier jugé plutôt pertinent
- Une mise en œuvre évaluée comme meilleure par les conseils régionaux que par les intercommunalités pour leurs compétences respectives

#### Principales actions mises en œuvre







### <u>Levier</u>: Fertilisation azotée Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

-30% des apports d'azote minéral en 2030 vs. 2020

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- L'action territoriale est vue comme **importante** pour la fertilisation azotée en particulier par les régions, et **partiellement à la hauteur** des enjeux
- En termes d'actions :
  - L'ensemble des acteurs se sent engagé dans la promotion de légumineuse, produit bio et circuits courts
  - Les régions sont actives sur les actions d'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques vertueuses : MAECs en faveur de la réduction de la fertilisation, aide à l'amélioration environnementales des exploitations ou encore mesure de sensibilisation à l'élevage durable
  - Les intercommunalités sont moins positives sur la mise en œuvre de ces actions
  - La mise en place d'options végétariennes ne semble pas faire consensus en particulier pour l'expérimentation de l'option quotidienne

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Aider au développement de solutions d'engrais organique via l'élevage notamment
- Promouvoir les légumineuses dans l'alimentation humaine
- Rationalisation de l'usage de fertilisants et réduction des pertes d'azote



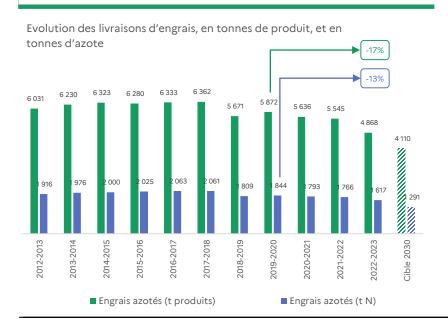


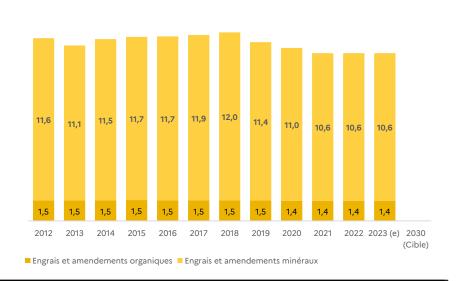
Agriculture

### **Levier**: Fertilisation azotée

# Vision nationale : La consommation d'engrais azotés et les émissions associées affichent une baisse à sécuriser

Les engrais azotés sont visiblement moins consommés depuis 2019-2020 Les émission de GES liées aux engrais, qui comptent pour 16% des émissions agricoles, affichent une baisse globale





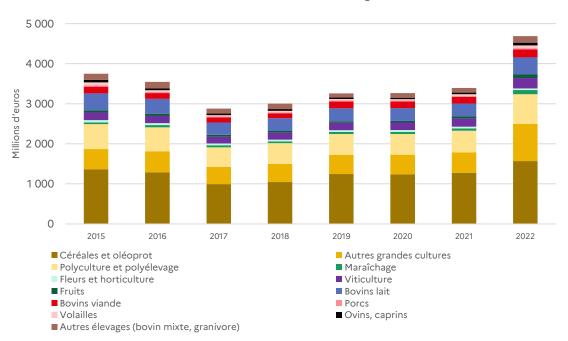




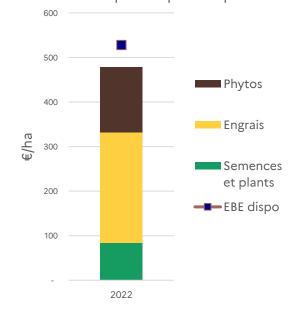
### **Levier**: Fertilisation azotée

# Vision nationale : Une consommation d'engrais concentrée sur les grandes cultures et représentant des charges importantes

Données du RICA: Evolution de la consommation d'engrais entre 2015 et 2022



GC : Les engrais représentaient ~250€/ha soit ~50% de l'EBE disponible pour l'exploitant



Sources: RICA microdonnées 86

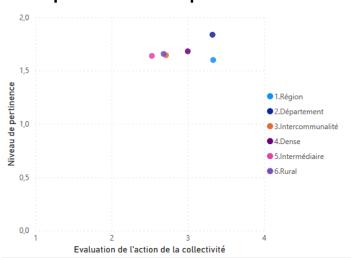




### **Levier**: Elevage durable

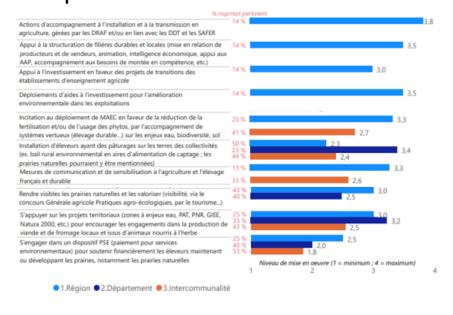
#### Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



Un écart important dans la perception de la pertinence et de la mise en œuvre des actions entre le niveau supra-départemental et infra-départemental

#### Principales actions mises en œuvre







# Levier : Elevage durable Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

**Stabilisation du cheptel bovin** entre aujourd'hui et 2030 **Passage de 55% à 63% de modèle herbager** sur l'ensemble du cheptel bovin

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Les régions et départements voient l'élevage durable comme plutôt à leur main et partiellement à la hauteur des enjeux
- Il existe un décalage avec les **territoires denses, intermédiaires** et **territoires ruraux, pourtant les plus concernés** pour qui le levier est moins bien mis en œuvre
- En termes d'actions :
  - La mise en œuvre de l'installation d'éleveurs pâturant sur les terres des collectivités est perçue différemment entre les régions (faiblement mis en œuvre) et les départements (fortement mis en œuvre)
  - A l'inverse, les régions perçoivent positivement leur action dans la valorisation des prairies naturelles tandis que les départements sont plus mitigés
  - Une marge de manœuvre semble exister pour s'appuyer sur les projets territoriaux pour encourager l'élevage pâturant et encore plus dans la mise en œuvre de PSE en particulier pour les intercommunalités

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

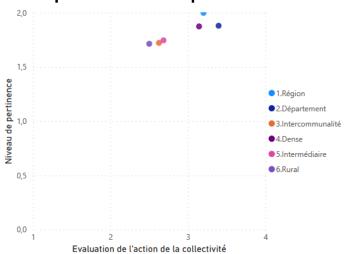
- Travailler avec les restaurations collectives pour s'approvisionner localement et soutenir les éleveurs pâturant
- Développer les PSE
- Consommation de viande « moins mais mieux », c'est-à-dire plus de local et de qualité





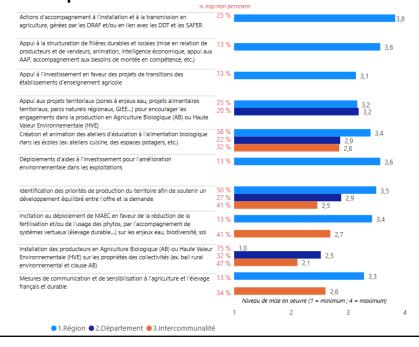
### <u>Levier</u>: Agriculture biologique et de HVE Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



- > Le levier est jugé comme étant pertinent par l'ensemble es collectivités
- Le levier est perçu comme moins pertinent par les intercommunalités rurales et intermédiaires

#### Principales actions mises en œuvre







# <u>Levier</u>: Agriculture biologique et de HVE Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

21% de la surface en AB en 2030 8% des exploitations en HVE en 2030

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- L'action territoriale est vue comme **importante** pour l'agriculture biologique et de HVE pour les régions départements et intercommunalités denses pour une **mise en œuvre** relativement satisfaisante
- Au niveau national, le taux de déconversion en bio augmente avec une difficulté à atteindre la filière des grandes cultures. La certification HVE a attiré rapidement mais depuis 2023, la progression s'est ralentie – 71% des exploitations viticoles étaient certifiées HVE en juillet 2023.

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Lutter contre la déconversion du bio
- Augmenter la capacité de transformation du bio à l'échelle locale, lorsque possible et pertinent
- Mettre en œuvre systématiquement Egalim dans la restauration collective (25% de bio)





### Levier : Agriculture biologique et de HVE

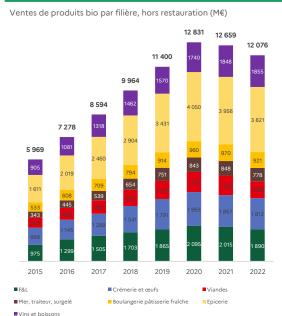
Vision nationale : Chute des conversions en bio partiellement expliquée par la baisse de la consommation au vue des importations

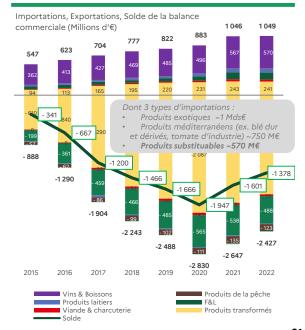
La chute du taux de conversion des surfaces en bio...

... concomitante à un retournement du marché (baisse de la consommation tout produits confondus)...

... mais le déficit commercial implique des importations dont une partie pourrait être relocalisée





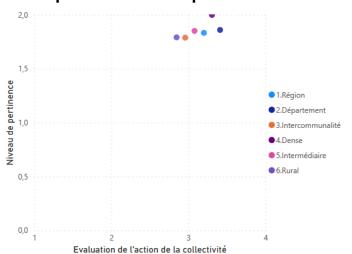






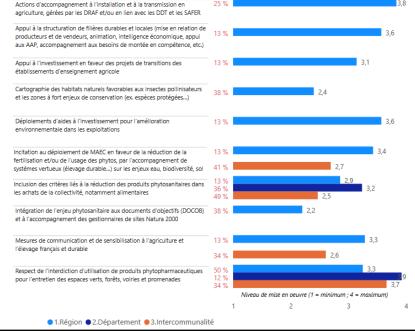
### <u>Levier</u>: Réduction de l'usage des produits phytosanitaires Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



- > La pertinence du levier et le degré de mise en œuvre des actions décroissent pour les CT rurales
- La perception de mise en œuvre est assez variable en fonction des actions, pour un type de CT donné
- Les conseils départementaux attribuent des notes élevées









### <u>Levier</u>: Réduction de l'usage des produits phytosanitaires Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Baisse de 50% des produits phytosanitaires mesuré par l'indicateur européen HRI-1

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Les actions indirectes, d'accompagnement et d'aides financières, sont perçues notamment par les conseils régionaux comme bien mises en œuvre. Toutefois les actions directes, de cartographie des zones à forts enjeux de conservation et d'intégration de l'enjeu phytosanitaires dans les documents d'objectifs ne sont pas vues comme étant mises en œuvre.
- Parmi les collectivités qui estiment le levier pertinent pour leurs territoires, les actions mises en œuvre sont principalement:
  - L'établissement de chartes avec les agriculteurs sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires
  - L'intégration de critères phytosanitaires dans la commande publique, en particulier pour la restauration professionnelle et scolaire
  - Des actions de communication et ateliers citoyens
- Les collectivités qui estiment que le levier est peu pertinent pour leurs territoires indiquent:
  - mettre en place des règles zéro phytos pour leurs services, dans le cadre de leurs interventions (espaces verts, ...)
  - Fixer des objectifs de réduction dans leurs PCAET respectifs
  - Déléguer ce champ de compétence à un syndicat, pour l'échelon du bloc communal

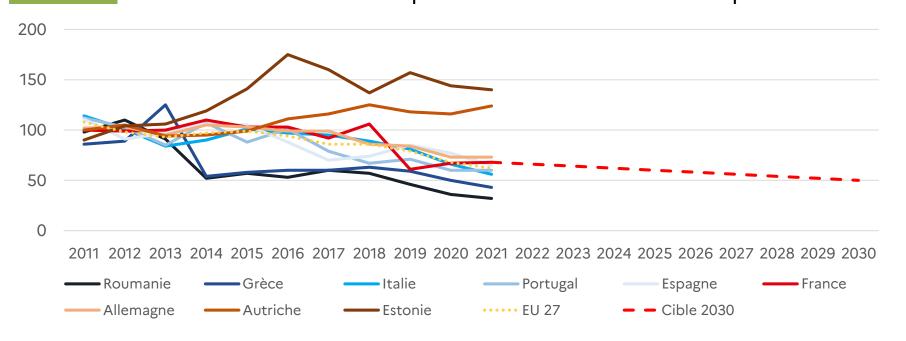
## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Prioriser les sites Natura 2000 et aires de de protection de captages
- Formaliser de cahiers de charges types intégrant des critères phytosanitaires
- Réduire des produits phytosanitaires en dehors des jardins et espaces verts



Agriculture

### <u>Levier</u>: Réduction de l'usage des produits phytosanitaires Vision nationale et européenne de l'indicateur Européen HRI1

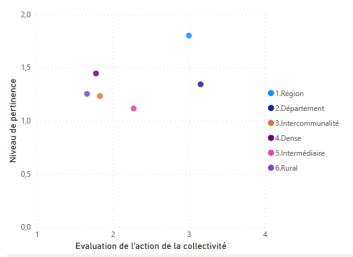






### <u>Levier</u>: Bâtiments et machines agricoles Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



NB. Pas d'action directe identifiée sur ces leviers pour les collectivités territoriales

- ➤ Le levier est perçu comme peu pertinent, et peu mis en œuvre, pour les CT rurales
- Les CD jugent le levier comme étant mis en œuvre, mais moyennement pertinent
- > Les CR indiquent un fort niveau de pertinence et mise en œuvre





### <u>Levier</u>: Bâtiments et machines agricoles Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

-20% des émissions en 2030 par rapport à 2019

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

 Bien que les collectivités en reconnaissent l'importance, elles ne perçoivent pas les actions suggérées comme étant à leur main. Ce constat est particulièrement prégnant pour le bloc communal rural, pourtant au plus proche des enjeux.

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Renforcer l'accompagnement à la réduction de la consommation énergétique des bâtiments agricoles (ex. serres)
- Promouvoir de nouvelles sources d'énergie pour bâtiments et machines agricoles

 $\bigcirc$ 

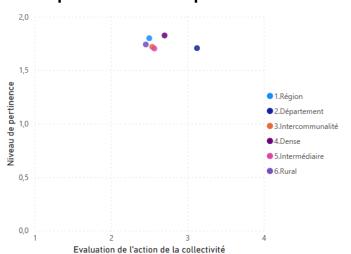




#### Levier: Gestion des haies

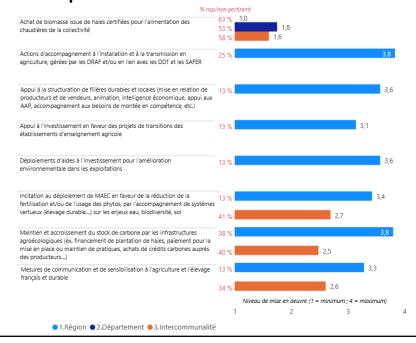
#### Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



- A l'exception des CD, tous les niveaux de CT s'accordent sur un niveau moyen de mise en œuvre, mais indiquent une pertinence forte
- Les CD notent toutefois les actions de leurs compétences comme étant peu mises en œuvre

#### Principales actions mises en œuvre







### <u>Levier</u>: Gestion des haies Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

+5% de kilomètres de haies en 2030 par rapport à 2019

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- La mise en œuvre des actions en faveur d'une gestion durable des haies est globalement perçue comme moyenne.
- Les collectivités, en grande majorité des intercommunalités rurales, qui estiment le levier pertinent pour leurs territoires, indiquent mener des actions de financement de programmes et de subventions aux agriculteurs ou aux associations locales spécialisées.
- Les PSE ne sont mentionnés que par des EPCI ruraux, ou bien des métropoles ayant dans leur périmètre des communes rurales, et par aucun autre type de collectivité.

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Utiliser les haies pour la biomasse et besoins associés de structuration de la filière
- Développer un modèle économique pour les haies, autour du crédit carbone / biodiversité et la vente de la biomasse
- Faciliter le circuit d'aides pour des agriculteurs plantant des haies : accompagner les dépôts de dossier (approvisionnement biomasse, plantation, LBC), promouvoir la mise en commun

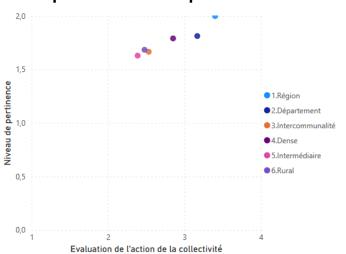




### **Levier**: Gestion des prairies

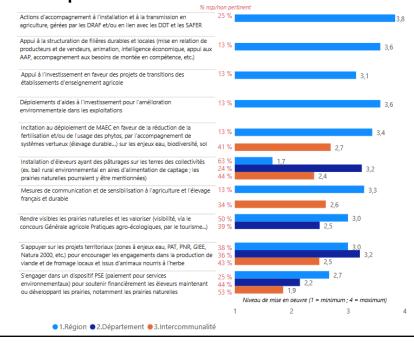
#### Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



- Plus la CT est rurale, plus le niveau de pertinence et de mise en œuvre décroit
- > Les CR accordent le niveau de pertinence maximale au levier, toutefois les niveaux de mise en œuvre des actions sont variables

#### Principales actions mises en œuvre







### <u>Levier</u>: Gestion des prairies Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Division par 2 du rythme de retournement des prairies entre aujourd'hui et 2030

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- La majorité des collectivités qui indiquent que le levier est pertinent pour leurs territoires mettent en œuvre des actions d'incitation financière, principalement par la mise en place de PSE.
- Certaines intercommunalités rurales intègrent l'enjeu de préservation des pairies dans leurs PLUi, face au risque d'artificialisation excessive

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Développer les PSE
- Développer des partenariats entre exploitants pour organiser les rotations de cultures dans l'objectif de limiter le rythme de retournement, lorsque possible et pertinent
- Augmenter la part d'herbe dans l'alimentation animale

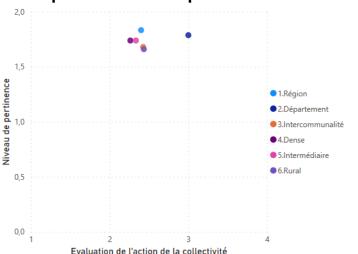




### **Levier: Pratiques stockantes**

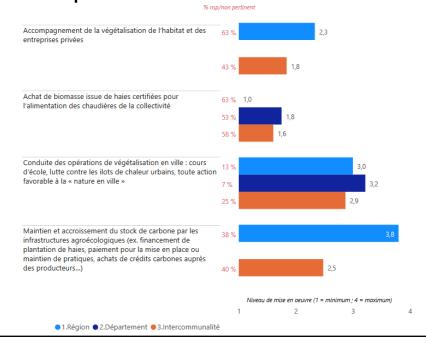
Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



- > Le levier est perçu comme pertinent par l'ensemble des CT
- Les actions ne sont pas perçues comme étant à la main des CT : les taux de réponses sont globalement faibles et l'amplitude des notes accordées est importante

#### Principales actions mises en œuvre







### <u>Levier</u>: Pratiques stockantes Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Multiplication par 2 des surfaces avec couverts intermédiaires entre aujourd'hui et 2030

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Les intercommunalités réglementent l'artificialisation des sols et le taux minimal d'espaces verts, y compris sur les parcelles privées, par leurs documents d'urbanisme.
- Le financement de plantations de haies et a mise en place de PSE constituent des outils utilisés par les CT.
- · L'action directe des collectivités, en particulier du bloc communal, reste peu définie.

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Végétaliser les villes et habitats
- Développer les PSE
- Communiquer et accompagner les acteurs dans la mise en place de pratiques agroécologiques permettant d'accroître le stock de carbone des sols

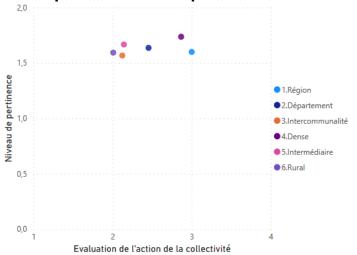




### **Levier**: Bouclage biomasse

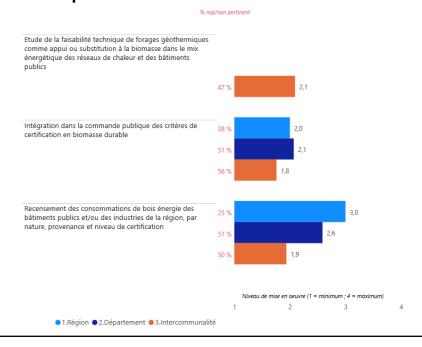
Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



> Le levier est globalement perçu comme pertinent, mais les actions suggérées ne sont que très peu mises en œuvre

#### Principales actions mises en œuvre







### <u>Levier</u>: Bouclage biomasse Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Pas de cible

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Le sujet est compris de manière assez variable, et semble être perçu comme peu à la main des collectivités.
- Les collectivités qui notent le levier comme étant pertinent se concentrent en général sur des actions d'alternatives au chauffage gaz, en particulier autour de la géothermie et de l'approvisionnement des chaufferies en bois/pellets certifiés

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Cartographier le potentiel de production de biomasse
- Développer dans la commande publique les usages de biomasse locale
- Mettre en relation les acteurs de la production et de la consommation de biomasse



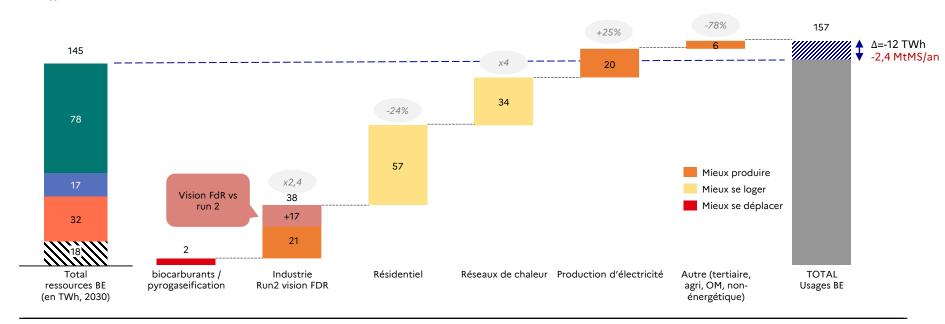




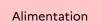
### **Levier**: Bouclage biomasse

# Vision nationale : les besoins prévisionnels 2030 en biomasse solide excèdent le volume disponible

Ressources et usages énergétique de biomasse solide en 2030 (TWh), et comparaison 2021-2030 (%) (SNBC Run 2) Chiffres industrie dans modélisation Run 2 vision FdR

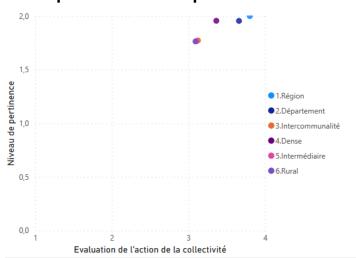






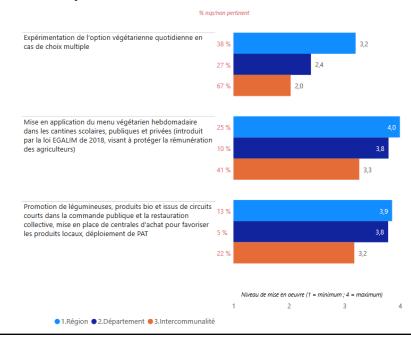
# <u>Levier</u>: Respect d'Egalim pour la restauration collective Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



 Les actions sont perçues comme étant fortement pertinentes et mises en place

#### Principales actions mises en œuvre





Alimentation

### <u>Levier</u>: Respect d'Egalim pour la restauration collective Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

**100% de la restauration collective** respecte les obligations légales des lois Egalim et Climat & Résilience

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- L'ensemble des collectivités perçoivent la mise en place de la loi Egalim comme étant effective, en particulier pour les régions, les départements et les intercommunalités en milieu urbain
- La mise en place d'options végétariennes ne semble pas faire consensus en particulier pour l'expérimentation de l'option quotidienne

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

 Partager les bonnes pratiques pour atteindre les objectifs en respectant un budget d'~2€ d'approvisionnement par repas : réduction du gaspillage, mise en place d'option végétarienne, groupement d'achats, etc...



- Accompagner la mise en relation de l'offre et la demande sur le plan logistique
- · Former les cuisinier et gestionnaires de cantine
- Sensibiliser les convies



Alimentation

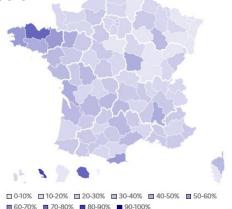
Levier: Respect d'Egalim pour la restauration collective

Vision nationale: quelques indicateurs sur EGALIM

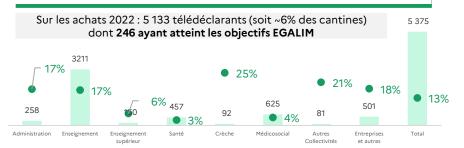
Nombre de cantines inscrites (avril 24) et nombre estimé de cantines



Taux d'inscription par rapport à la cible 2026



Nombre de télédéclarants et taux de bio déclaré - ma cantine 2022



Evolution des achats de bio en restauration collective (millions d'euros)



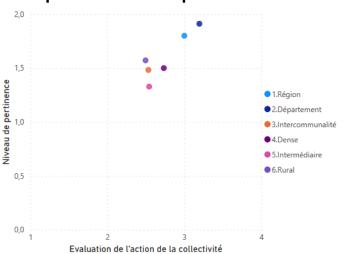
Sources: macantine.gouv.fr; Agence Bio



### Levier : Gestion des forêts

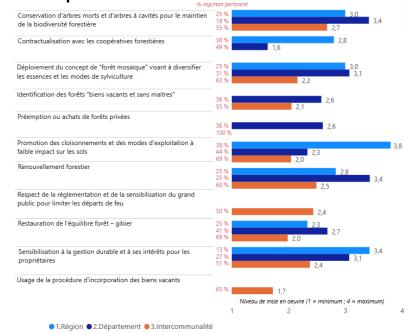
### Retour des questionnaires auprès des collectivités

### Perception du levier par les collectivités



➤ Levier considéré comme relevant davantage de la compétence des régions et des départements avec un niveau de mise en œuvre perçu comme bon par celles-ci, contrastant avec la perception plus mitigée des intercommunalités

#### Principales actions mises en œuvre





## <u>Levier</u>: Gestion des forêts Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

100% des forêts publiques dotées d'un DGD d'ici 2030 100% des forêts privées >20ha dotées d'un PSG d'ici 2030

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Le levier est plutôt pris en main par les régions et plus encore par les départements, les intercommunalités considérant dans la moitié des cas que les actions proposées ne sont pas pertinentes à leur niveau
- Les départements évaluent les actions de prise en main de la forêt (identification « des biens vacants et sans maitres », préemption ou achats de forêts privées) comme relativement bien mis en œuvre, suggérant une capacité croissante mais incomplète à agir directement sur l'évolution des forêts, alors que la contractualisation avec les coopératives forestières est jugée insuffisante
- Par ailleurs, les mesures directes de renouvellement forestier/diversification et de préservation de la biodiversité (conservation d'arbres morts, restauration de l'équilibre forêt-gibier) est jugé très satisfaisant
- La mise en regard avec la tendance historique de dégradation de la forêt avec cette évaluation relativement positive de l'action des collectivités suggère cependant le besoin de davantage de proactivité et d'ambition dans la gestion forestière

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

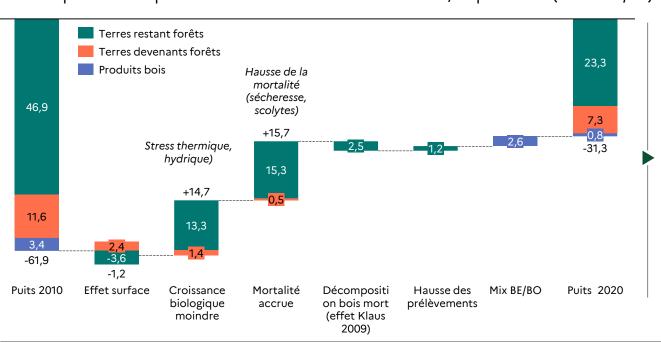
- Renforcer la sensibilisation des élus sur le niveau de dégradation des forêts
- Renforcer la sensibilisation des propriétaires de forêts privées afin d'accélérer la mise en place de PSG et encourager les investissements
- Renforcer les relations et la contractualisation avec les coopératives forestières notamment dans le cadre de l'exploitation forestière (voir « Produit Bois »)
- Mettre en place une politique foncière sur les biens vacants et sans maître



### Levier: Gestion des forêts

## Vision nationale : Le puits forestier a été divisé par deux depuis 2010

Décomposition du puits de carbone Forêt et Produit Bois, depuis 2010 (MtCO2e/an)



Quel puits forestier à 2030?

## Objectif d'une hausse des prélèvements ~11MtCO2)

- ~50/50 Bois Energie / Produits Bois
- Après mobilisation du bois fin de vie (recyclage, énergie)

## Dans un contexte de changement climatique aggravé

- Effet scolytes pouvant passer le pic épidémique...
- ... mais un stress thermique et hydrique accru
- Soulignant l'enjeu des actions de reconstitution, adaptation, amélioration

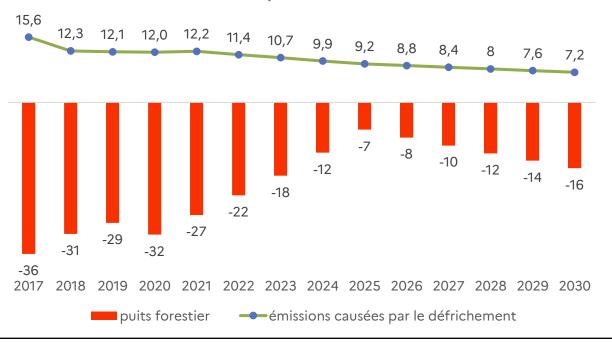
Quelques marges de manœuvre sur les surfaces (dynamisation des accrus)



### Levier : Gestion des forêts

### Vision nationale: Une dégradation tendancielle du puits à inverser

### Flux carbone liés aux forêts, en MTC02e

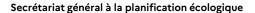


#### S'agissant du puits forestier

- Le puits forestier (« forêts » + « bois ») est en forte dégradation tendancielle, et la mise en œuvre rapide de mesures fortes est nécessaire pour l'inverser d'ici 2030, et plus encore à l'horizon 2050
- L'objectif UE pour la France du puits carbone (-30 MTCO2e) ne pourra en aucun cas être atteint

#### S'agissant de la déforestation

- Le défrichement entraîne une altération des puits de carbone par le changement d'utilisation des sols, le solde des absorptions / émissions correspondantes étant comptabilisé dans les terres
- Le déboisement représente ~10 kha/an, dont, dont 20% soumis au régime d'autorisation du code forestier (CF), et 80% non soumis voire illégaux
- La cible SNBC est ambitieuse en l'absence de mesures fortes

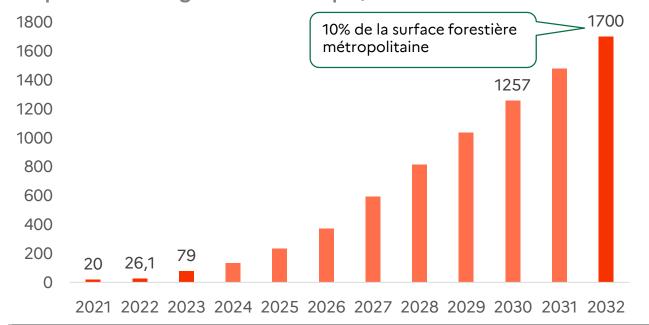




## Levier: Gestion des forêts

Vision nationale: Une cible ambitieuse de renouvellement forestier

Surfaces forestières renouvelées par les financements publics et adaptées au changement climatique, en milliers d'hectares



- Le financement du renouvellement forestier a été initié par France Relance, porté par France 2030 de manière intermédiaire et doit faire l'objet d'un financement pérenne à l'horizon 2024
- Le cahier des charges et les modalités de mise en œuvre ont été récemment précisés
- Atteindre l'objectif de renouvellement de 10% des surfaces forestières de métropole d'ici 2032 en assurant leur adaptation au changement climatique représente une gageure pour l'ensemble de la filière concernée, depuis les pépiniéristes jusqu'aux opérateurs

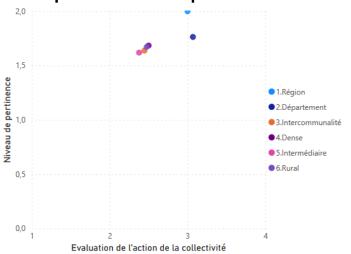


Espaces naturels et industrie

## **Levier**: Produits bois

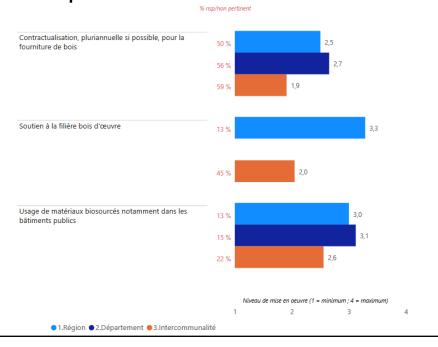
### Retour des questionnaires auprès des collectivités

### Perception du levier par les collectivités



➤ Levier considéré comme relevant davantage de la compétence des régions et des départements avec un niveau de mise en œuvre perçu comme bon par celles-ci, contrastant avec la perception plus mitigée des intercommunalités

### Principales actions mises en œuvre







## <u>Levier</u>: Produits bois Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Passage de 23 à 30% de la récolte vers les filières sciages et panneaux Augmentation de 40% du volume de bois pour la construction

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Le levier est plutôt méconnu, avec un taux important de « non pertinent/ne se prononce pas » à la question relative à la contractualisation pluriannuelle en fourniture de bois combiné à une perception mitigée de la mise en œuvre de cette action pouvant indiquer une opportunité pour les collectivités de mieux soutenir la filière à travers la commande publique
- L'utilisation de matériaux bio-sourcés est perçue comme relativement bien mise en œuvre par les départements cependant ceux-ci peuvent inclurent d'autres types de matériaux (par ex. béton bas carbone), faussant potentiellement la perception sur les produits bois spécifiquement

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

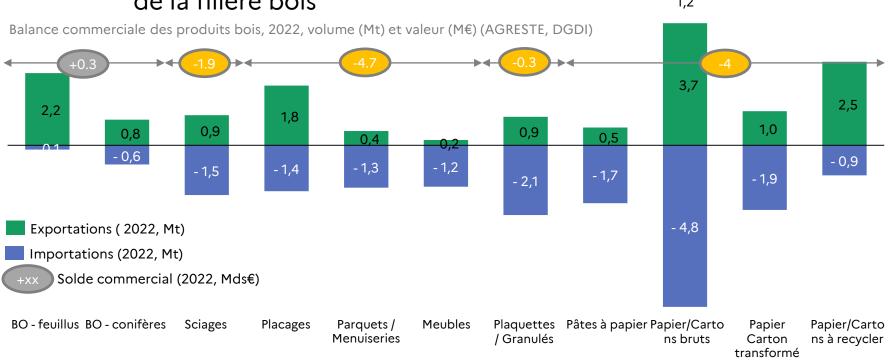
- Explorer en détails les opportunités d'intégration de produits bois issus de filières locales dans la commande publique
- Intégrer des obligations d'utilisation du bois non seulement pour les constructions neuves mais également pour les rénovations
- Assurer la coordination entre les différentes instances en charge de la construction localement (concepteurs, promoteurs, acteurs de la filière bois) et relayer les aides nationales (not. France 2030)



Espaces naturels et industrie

### **Levier: Produits bois**

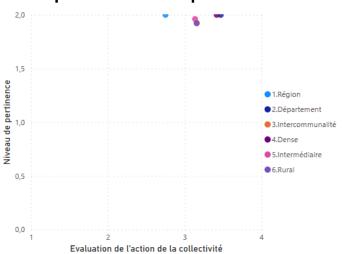
Vision nationale : ~-10Mds€ de déficit commercial sur l'ensemble de la filière bois





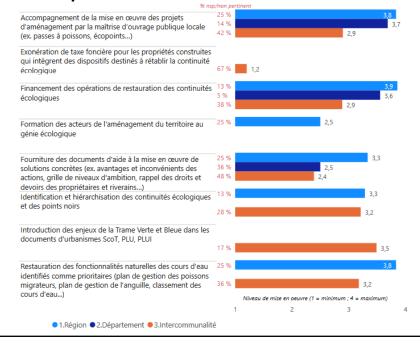
### <u>Levier</u>: Points noirs prioritaires de continuité écologique Retour des questionnaires auprès des collectivités

### Perception du levier par les collectivités



> Il y a un consensus parmi les collectivités pour considérer ce levier comme à la main des territoires et plutôt mis en œuvre

#### Principales actions mises en œuvre





## <u>Levier</u>: Points noirs prioritaires de continuité écologique Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Identification et résorption des points noirs prioritaires (définition nationale à venir)

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Les collectivités se considèrent fortement impliquées dans la protection/restauration de la continuité écologique et des cours d'eau avec un financement, un accompagnement à la mise en œuvre et un partage d'information perçus comme très satisfaisant par rapport à l'enjeu
- L'information et la formation des acteurs au génie écologique sont cependant perçus comme perfectibles
- L'action d'exonération de la taxe foncière pour les propriétés construites avec des dispositifs permettant de rétablir la continuité écologique semble mal connue et est perçue comme très peu mise en œuvre, suggérant également un manque d'information

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

 Valoriser davantage les actions réalisées afin de mieux informer et de mieux mobiliser notamment au niveau des propriétés privées, pouvant bénéficier d'exonérations

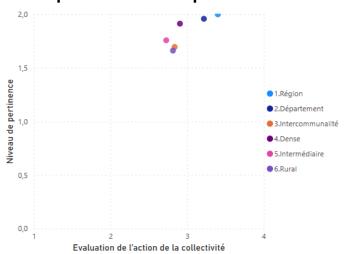
Ø



## Levier : Surface en aire protégée

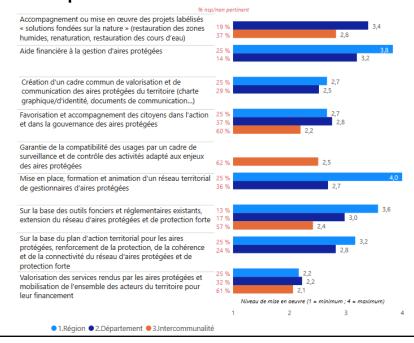
Retour des questionnaires auprès des collectivités

### Perception du levier par les collectivités



➤ Levier considéré comme relevant davantage de la compétence des régions et des départements avec un niveau de mise en œuvre perçu comme bon par celles-ci, et une perception relativement alignée des intercommunalités

### Principales actions mises en œuvre





### <u>Levier</u>: Surface en aire protégée Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

30% de surface en aires protégées, dont 1/3 sous protection forte

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Il s'agit d'un levier sur lequel les collectivités ont du mal à se positionner avec un fort taux de non réponse
- Les moyens mis en place afin de gérer, financer, animer et mettre en œuvre les aires protégées sont perçus comme bien mis en œuvre, impliquant une perception d'extension des aires protégées, notamment par les régions (résultats légèrement moins positifs pour les départements)
- Les moyens de communication, de valorisation et de mobilisation des citoyens sont perçus comme améliorables

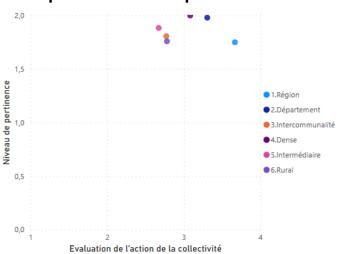
## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Renforcer la communication cohérente et harmonisée sur les aires protégées à travers la mise en réseau des gestionnaires au sein des territoires
- Identifier et prioriser les milieux les plus sensibles et menacés pour la mise en place d'aire de « protection forte »



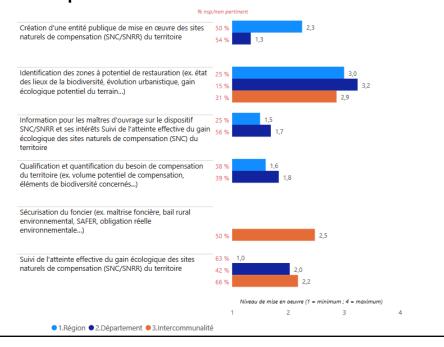
### <u>Levier</u>: Restauration des habitats naturels Retour des questionnaires auprès des collectivités

### Perception du levier par les collectivités



Levier considéré comme relativement à la main des territoires, notamment départementaux avec des perceptions de mises en très inégales en fonction des actions

### Principales actions mises en œuvre





## <u>Levier</u>: Restauration des habitats naturels Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Pas de cible

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Si l'identification des zones nécessitant une restauration des habitats est jugée satisfaisante, la mise en œuvre de la gouvernance, de la sécurisation du foncier et de l'information est considérée comme très insuffisante
- Cette perception peut être interprétée comme la marque d'un manque de connaissance du mécanismes des sites naturels de compensation (SNC/SNRR) et de leurs apports potentiels, ainsi que d'instances en charge de les coordonner et de les contrôler
- Ce manque de connaissance peut compromettre la mise en œuvre des obligations de compensation écologique qui s'imposent à certains projets et rend plus complexe la mise en œuvre de la restauration d'habitats naturels

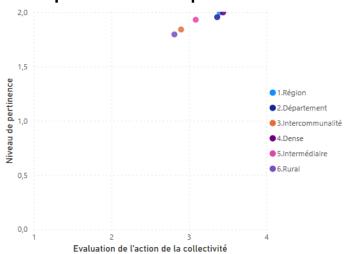
## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Etablir une stratégie sur la mise en œuvre et le suivi des SNC/SNRR
- Mettre en place et communiquer des objectifs de restauration des habitats naturels sur la base des zones à potentiel de restauration identifiées
- Assurer le respect des obligations de compensation



# <u>Levier</u>: Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



> Il y a un consensus parmi les collectivités pour considérer ce levier comme à la main des territoires et plutôt mis en œuvre

#### Principales actions mises en œuvre





# <u>Levier</u>: Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

-10% de prélèvements en eau en 2030 vs. 2022 (pour l'agriculture la quantité d'eau ne doit pas augmenter)

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Le levier est globalement perçu comme à la main des territoires (à tous les niveaux) et plutôt bien mis en œuvre au niveau des régions et des départements notamment, révélant une conscience aigue des enjeux et un forte mobilisation, s'accompagnant d'une mise en œuvre forte des actions de sensibilisation
- Il y a un fort taux de « non pertinent/ne se prononce pas » au niveau des intercommunalités à travers les actions, contrastant avec une pertinence jugée élevée du levier, pouvant être le signe d'une moindre appropriation des sujets au niveau infra départemental (notamment dans le cas du décret anti fuite)
- L'accompagnement des acteurs industriels, la tarification incitative et les investissement dans des ouvrages de recharge maitrisée des aquifères sont perçus comme moins bien en œuvre que le reste par les intercommunalités, révélant un manque de moyen ou de prise en main de ces actions au niveau local

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Renforcer l'accompagnement des intercommunalités dans leurs actions de promotion et de contrôle de la sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
- Débattre du niveau de tarification de l'eau, en rapport avec les investissements et coûts de gestion, et de la pertinence d'outils comme la tarification incitative
  - Continuer la lutte contre les fuites, en favorisant les retours d'expérience entre collectivités



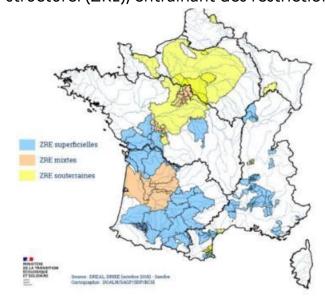
# <u>Levier</u>: Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau Vision nationale : un déficit déjà structurel...

Des restrictions d'eau en période estivale qui s'intensifient depuis plusieurs années



Fréquence des épisodes annuels de restriction de **niveau « crise »** des usages de l'eau superficielle d'une durée de plus d'un mois (2012-2020)

**110 bassins versants** déjà en déséquilibre quantitatif structurel (ZRE), entraînant des restrictions d'usage



Zones de répartition des eaux (2018)

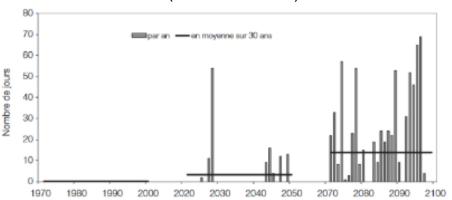


## <u>Levier</u>: Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau Vision nationale: ...qui va s'aggraver avec le changement climatique...

Les études (Explore 70, en cours de révision)
montrent une baisse systématique de la ressource
disponible (nappes, eaux superficielles, sols), en
particulier sur les périodes d'étiage

Une hausse de la température de +1°C réduit l'eau disponible de -7% (évaporation)

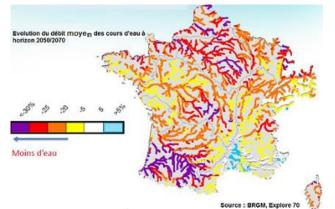
Une forte augmentation du nombre de jours de sécheresse par an (source Météo France)



Perspectives de long terme (source Explore 2070) à 2050 :

Précipitations	Niveau des	Débits	Débits	Humidité
estivales	nappes	annuels	estivaux	des sols
-16 à -23%	-10 à -25%	-10 à -40%	-30 à -60%	-10% à 20%

Une baisse des débits moyens annuels différenciée selon les territoires





### Levier : Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau

Vision nationale : ...qui va conduire à une profonde transformation de nos écosystèmes

200 Mdm<sup>3</sup> d'eau disponible chaque année -25 à -50 Mdm<sup>3</sup> d'eau disponible en moins à cause du CC

33 Mdm<sup>3</sup> de prélèvements d'eau en 2019 (15%)

15 Mdm<sup>3</sup> de volume de stockage d'eau en surface 100 Mdm<sup>3</sup> d'eau dans les nappes

**4,1 Mdm<sup>3</sup>** d'eau consommée en 2019

La baisse de la ressource disponible à cause du changement climatique :

- est supérieure à l'intégralité des prélèvements d'eau en 2019 (4 fois supérieure aux prélèvements hors énergie)
- est 10 fois plus importante que la consommation d'eau en 2019
- → La sobriété est un impératif mais elle n'évitera pas une profonde transformation de nos écosystèmes qui devront s'adapter à une forte baisse de la ressource en eau.

Les débits estivaux vont fortement baisser (-30% à -60%) alors que les besoins sont les plus importants à cette période.

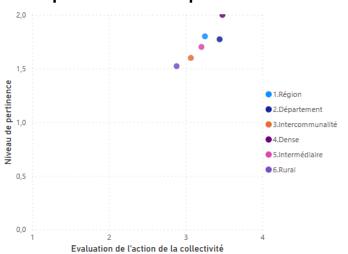
→ Pour améliorer la disponibilité de l'eau en période estivale, le recours au stockage (nappes et en priorité et surface) et à la réutilisation des eaux usées est une nécessité.

- L'analyse précise se fait par territoire (synthèse par bassin en annexe)
- Des données sont incomplètes (insuffisance de mesure et de consolidation)
- Nécessité d'approfondir et de mettre en cohérence les études prospectives et programmes de recherche sur l'impact du CC
- → Plusieurs mesures du PLAN EAU pour y remédier



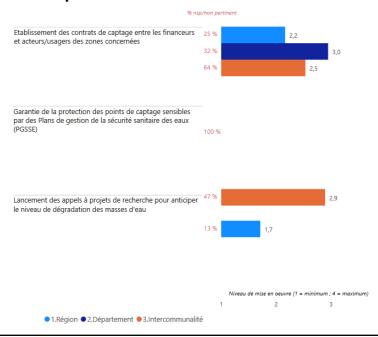
### <u>Levier</u>: Protection des zones de captage d'eau Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



Levier considéré comme plutôt à la main de la région, avec un niveau de mise en œuvre jugé comme insuffisant par celle-ci, contrastant avec la perception des départements et intercommunalités

### Principales actions mises en œuvre





## <u>Levier</u>: Protection des zones de captage d'eau Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

**Identification et dotation d'un PGSSE** de tous les points de captage sensibles (définition nationale à venir)

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Il y a un fort contraste de perception de mise en œuvre des contrats de captage et des appels à projets pour la recherche concernant la dégradation des masses d'eau : régions considérant ces actions comme relativement mal mises en œuvre alors qu'elles perçoivent le levier comme très pertinent pour elle
- On observe l'absence de réponse sur l'action de garantie de la protection des points de captages sensibles par des PGSSE, démontrant le manque de prise en main de cet outil malgré sa codification depuis 2021

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Au niveau régional, accélérer la mise en œuvre des contrats de captage et des appels à projet de recherche, en collaboration avec les agences de l'eau
- Diffuser et accompagner les collectivités dans l'élaboration de PGSSE pour les points de captage sensibles avec l'aide de l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (responsable de l'élaboration du guide de codification)
- Garantir un suivi et un pilotage du PGSSE pour se donner les moyens d'atteindre les objectifs fixés



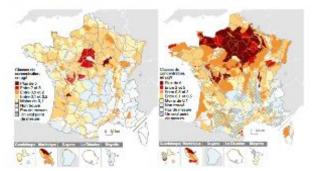
## <u>Levier</u>: Protection des zones de captage d'eau

Vision nationale : l'enjeu de l'accompagnement des pratiques pour réduire les pollutions diffuses

Des seuils réglementaires en pesticides et en nitrates dépassés

80%
Des eaux
souterraines
relèvent au
moins 1 pesticide

CONCENTRATION MOYENNE EN PESTICIDES DANS LES EAUX SOUTERRAINES, EN 2010 (CARTE DE GAUCHE) ET EN 2018 (CARTE DE DROITE)



- En 2021, 11 M de français ont été alimentés par une eau non conforme (> 0,1µg/L, obligation de retour à une qualité standard sous 3 ans) et 11 000 par une eau non conforme présentant un risque sanitaire (seuils dépendants de la molécule, arrêtés de restriction et d'interdiction)
- Des procédures engagées par la Commission européenne sur les pesticides et les nitrates (avis motivé de la Commission européenne du 15/2/23).

Le nécessaire accompagnement de la transition des pratiques agricoles pour réduire les pollutions diffuses

2,5x
moins cher
le coût de la
protection
des captages vs.
du traitement d'une
eau polluée

Plusieurs voies d'accompagnement :

- (i) soutien financier aux pratiques à bas intrants
- (ii) politique foncière et contractuelle (ex : baux ruraux environnementaux) (cf. Eaux de Paris)
- (iii) mobiliser le levier réglementaire (interdiction des substances, contrôle des préfets etc...)

#### **COMMENT LE PLAN EAU TRAITE DU SUJET?**

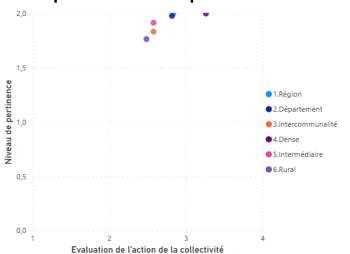
- ✓ En priorité, éviter la pollution des aires de captage plutôt que d'investirsur le traitement des eaux
- ✓ Identifier les zones en dépassement problématique et élaborer, en lienavec les collectivités, les plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)
- Lancer un appel à manifestation d'intérêt « territoires agricoles à faible résidu dans l'environnement" (France 2030)
- ✓ Accompagner la transition des pratiques agricoles sur les aires d'alimentation des captages sensibles (5 M ha, soit 5% de la surface agricole utile)

30/05/2024 Source :ANSES, SDES 2020 130



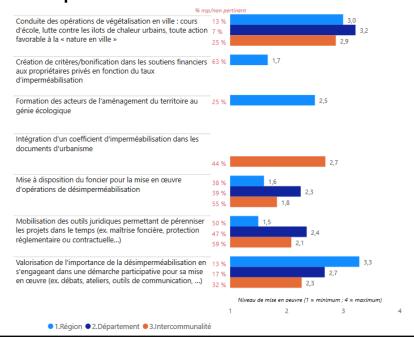
### <u>Levier</u>: Désimperméabilisation des sols Retour des questionnaires auprès des collectivités

#### Perception du levier par les collectivités



Il y a un consensus parmi les collectivités pour considérer ce levier comme à la main des territoires (notamment régions et départements) et il est cependant mis en œuvre de manière contrastée

#### Principales actions mises en œuvre





## <u>Levier</u>: Désimperméabilisation des sols Synthèse du diagnostic

Rappel de l'objectif national

Pas de cible

## Principaux messages issus de l'analyse des questionnaires

- Certaines actions, notamment les plus « visibles » sont perçues comme relativement bien mises en œuvre (conduite de végétalisation des villes, démarche participative de valorisation de la désimperméabilisation)
- D'autres actions « lourdes » sont perçues comme moins bien mises en œuvre, notamment la mise à disposition du foncier et la mobilisation des outils juridiques
- On observe l'absence d'accompagnement des particuliers avec des soutiens financiers en fonction du taux de desimperméablisation démontrant peut-être un manque d'appropriation des outils de soutien disponibles

## Exemples de thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Assurer l'inscription de critères de désimperméabilisation dans les documents de planification de l'urbanisme
- Renforcer la communication auprès du secteur privé concernant le sujet de la désimperméabilisation et les accompagnements possibles